



IL RÉPOND AU TÉLÉPHONE À MACRON QUI L'INVITE AU SOMMET UE-UA

Le président Tebboune ira-t-il à Bruxelles ?

P3

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Dimanche 30 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5451 - 18^e année

LE PARQUET D'ALGER DÉNONCE DES RUMEURS VISANT À TROUBLER L'ORDRE PUBLIC

Pas de grève de la faim à la prison d'El-Harrach

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

SPÉCULATION SUR LES MÉDICAMENTS



Sept distributeurs sanctionnés risquent des poursuites

P4

SOLIDARITÉ ET LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le mouvement associatif fait défaut

P4

PRODUITS IMPORTÉS SOUMIS AU DAPS



La liste de Rezig contestée

P3

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSACKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



Jeu de vie, seul contre tous

P14

LES COURSES EN DIRECT



FACE AU REFUS D'ISRAËL DE RECONNAITRE LE DROIT DES PALESTINIENS À UN ÉTAT

M6 - Makhzen ou la tête baissée par la soumission

► Appel à l'annulation du statut d'observateur accordé à Israël auprès de l'UA

P2

FACE AU REFUS D'ISRAËL DE RECONNAÎTRE LE DROIT DES PALESTINIENS À UN ÉTAT

M6 et son Makhzen, la tête baissée par la soumission

Le roi du Maroc semble nager en pleine crise de délirium. Sinon comment expliquer qu'au moment où les services de son palais annoncent avoir débloqué un montant d'argent, dans le cadre du soutien aux habitants de la ville sainte d'El-Qods, il actionne sa machine de répression pour contrer les manifestations contre la normalisation des relations diplomatiques avec l'État hébreu.



PH: DR

Pire encore, le roi M6 qui veut se parer du titre de président du comité El-Qods feint se montre sourd aux déclarations du Premier ministre israélien qui a affirmé récemment, que tant qu'il sera à la tête de l'exécutif de l'État hébreu, un État palestinien ne verra jamais le jour. C'est une déclaration pleinement assumée par Naftali Bennet, qui rejette les accords de paix d'Oslo qui avaient permis la création de l'Autorité palestinienne et qui sont mis sur pied,

le cadre des négociations permettant au final la création d'un État palestinien avec des frontières reconnues par la communauté internationale.

C'est la posture des trois singes de la mythologie qui est adoptée par le palais royal du Maroc et son makhzen qui continuent de se livrer à un jeu insipide aussi bien avec leur peuple qu'avec la cause palestinienne qu'ils sont en train de trahir jusqu'à n'en plus pouvoir.

Il faut rappeler dans ce cadre que les manifestations contre la

normalisation avec l'État hébreu se poursuivent au Maroc malgré une disposition de loi votée récemment par le parlement et qui criminalise la négation de la normalisation. Le peuple marocain ne semble pas baisser les bras et il continue d'exprimer clairement son rejet des errements du palais et du makhzen.

Il y'a quelques jours, le directeur chargé de la gestion de l'agence « Bayt Mel El-Qods » a réaffirmé en novembre dernier l'engagement de cette agence dépendant du Comité d'El-Qods

de s'acquitter de son devoir de soutien à El-Qods, qui ont besoin de soutien alors qu'ils vivent une répression quotidienne qui les prive de leurs droits les plus élémentaires, comme celui de prier dans la mosquée de la ville. Cette affirmation est au final de la poudre aux yeux car, la cause palestinienne a besoin surtout d'un soutien diplomatique qui permettrait de mettre la pression sur l'entité sioniste et l'emmener à reconnaître le droit inaliénable du peuple palestinien à disposer d'une patrie.

Les responsables marocains sont conscients de l'intransigeance des responsables israéliens qui refusent de mettre en œuvre les résolutions de la communauté internationale. Mais malgré leur essence criminelle, ils continuent de les fréquenter, de leur dérouler le tapis rouge et de faire d'eux les soutiens dans leur politique coloniale dans le Sahara occidental. Et pour imposer leur choix de s'allier avec le diable, ils n'ont pas hésité à réprimer toute voix discordante qui osera dénoncer la politique de soumission aux desiderata de l'entité sioniste.

Par décence, le roi du Maroc,

de par son statut de président du comité El-Qods aurait dû s'interdire tout rapprochement avec l'entité sioniste qui se vante de nier tout droit aux Palestiniens de prétendre à un État reconnu par la communauté internationale. Israël lance un défi à la communauté internationale comme l'a affirmé son Premier ministre Naftali Bennett qui avait déclaré, jeudi, qu'il s'oppose à la création d'un État palestinien, soulignant : "tant que je serai Premier ministre, il n'y aura pas de mise en œuvre des accords d'Oslo." Cette déclaration faite au journal privé israélien "Israël Hayom" confirme l'essence criminelle des dirigeants de l'État hébreu.

"Je suis de droite, et mes positions n'ont pas changé. Je m'oppose toujours à la création d'un État palestinien et je défends notre État", une déclaration claire et sans ambages mais qui ne semble pas déranger le roi du Maroc et son makhzen qui continue de foncer, tête

baissée, dans une dynamique de normalisation avec Israël, une normalisation qu'on peut assimiler, ni plus ni moins, à une soumission à l'ordre israélien.

Slimane B.

EN PRÉVISION DU SOMMET AFRICAÏN PRÉVU FÉVRIER PROCHAIN

Appel à l'annulation du statut d'observateur accordé à Israël à l'UA

Les participants à une Conférence régionale africaine ont souligné que la décision du président de la Commission de l'Union africaine (UA) de valider la qualité de membre de l'entité sioniste en tant qu'observateur au sein de l'UA est "une décision contraire aux dispositions des statuts de l'UA et aux valeurs des peuples africains", appelant le prochain sommet africain prévu en février 2022 à l'annuler.

Cette affirmation intervient dans la Déclaration finale de la Conférence régionale africaine organisée par visioconférence par l'Observatoire de veille pour les droits de l'Homme et les causes justes, qui a regroupé des personnalités, des représentants de la société civile de plusieurs pays africains pour débattre de la décision d'attribution à l'entité sioniste de la qualité de membre en tant qu'observateur au sein de l'UA ainsi que tous les aspects liés à son infiltration dans le continent africain. La décision du président de la Commission de l'UA de valider la qualité de membre de l'entité sioniste en tant qu'observateur au sein de l'UA, est "une décision contraire aux dispositions procédurales et de fond des statuts de l'Union et aux valeurs et objectifs des peuples africains", selon la déclaration.

Dans leur déclaration finale, les participants appellent les gouvernements des pays de l'UA à prendre des positions claires et à asseoir des règles procédurales et de fond qui interdisent, à l'avenir, tout manquement envers l'Union par l'entité sioniste. Les États doivent faire face à leurs responsabilités historiques et à leurs responsabilités juridiques issues de leurs engagements internationaux, tel que stipulé par la Charte de l'ONU, l'UA et la légalité internationale des droits de l'Homme, notamment la lutte contre le colonialisme et la défense des causes justes des peuples. Les participants ont appelé toutes les institutions de l'UA à revoir la

relation entre certains gouvernements africains et l'entité sioniste.

POUR UN ORGANE NON-GOUVERNEMENTAL CONTRE L'INFILTRATION DE L'ENTITÉ SIONISTE DANS LE CONTINENT

La déclaration finale comprend également «un appel» à toutes les organisations, acteurs et associations de la société civile concernés par les droits de l'homme, les questions justes et la lutte contre la discrimination raciale, à «mettre en place formellement un organe non gouvernemental chargé de faire face à l'infiltration de l'entité sioniste dans le continent africain». Un organe devant «surveiller toutes formes d'ingérence et de normalisation et de s'y opposer fermement, conformément aux instruments juridiques nationaux et régionaux qui seront mis en place

à cet effet». Le droit des peuples à l'indépendance et à l'autodétermination est un droit «inaliénable» et toute force hostile à ce principe est hostile à l'unité et à la stabilité de la communauté internationale, et partant, aux peuples africains, ont souligné les conférenciers. Les participants ont dénoncé «le mutisme et l'indifférence continue à l'égard des événements qui se succèdent dans de nombreuses régions de par le monde, notamment ceux liés à la question palestinienne, qui demeure un point noir dans les annales des Nations unies, au regard des violations massives et systématiques commises à l'encontre du peuple et de l'État palestiniens, perpétrées par l'occupant israélien». Les peuples africains sont «les plus ciblés au monde dans leur dignité et sécurité et sont ceux qui ont payé lourdement le prix de leur indépendance, en sacrifiant leurs

enfants, leurs ressources et leur intégrité, suite à l'invasion des puissances coloniales ayant fait des millions de victimes», ont tenu à rappeler les participants. La déclaration finale condamne la violation continue par l'entité sioniste du droit du peuple palestinien, la poursuite des hostilités, de la discrimination raciale, du déplacement des Palestiniens, de la démolition de leurs maisons et le recours aux pratiques inhumaines à leur encontre. Par ailleurs, les participants à la Conférence ont loué dans leur déclaration finale les efforts colossaux déployés par certains gouvernements africains en vue de former un front régional et international dans le cadre de l'Alliance arabo-africaine, connue et reconnue pour sa lutte continue en faveur des causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne.

R.I./APS

SELON L'OBSERVATOIRE DE VEILLE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET DES CAUSES JUSTES

Israël « bafoue principalement » les valeurs et les principes fondateurs de l'UA

La présidente de l'Observatoire de veille pour les droits de l'Homme et des causes justes Safia Hamour, a affirmé lors d'une conférence régionale africaine, que l'infiltration de l'entité sioniste dans le continent africain "tend à provoquer une fracture dans la société africaine afin d'atteindre ses objectifs et réaliser ses agendas contre l'humanité". Intervenant par visioconférence à la conférence sur "les motifs de l'annulation de la décision portant adhésion de l'entité sioniste à l'Union africaine", organisée, vendredi, par l'Observatoire de veille pour les droits de l'Homme et des causes justes, Mme Hamour a expliqué que "le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et à nos frères palestiniens qui ne date pas d'aujourd'hui, n'est pas la résultante de la vague de normalisation avec l'entité sioniste, mais il est profondément ancré, car la question palestinienne est avant tout une question de foi, d'histoire, de liberté et de justice". Ont participé à la Conférence de nombreuses personnalités et des représentants de la société civile de plusieurs pays africains, afin d'exa-

miner la décision d'accorder à l'entité sioniste la qualité d'observateur au sein de l'UA et tous les aspects liés à son infiltration dans le continent africain.

Considérant que les graves violations commises par l'entité sioniste contre le peuple palestinien "bafouent principalement les valeurs et les principes fondateurs de l'UA, elle rappelle que ces principes sont bel et bien fondés sur la lutte contre le colonialisme et la discrimination raciale ainsi que sur la défense des causes justes". Mme Hamour a exprimé son vif souhait de voir le 53e Sommet africain ordinaire, prévu début février prochain, parvenir à "abroger la décision d'attribuer à l'occupation sioniste la qualité d'observateur à l'UA et à entreprendre des efforts plus sérieux dans ce sens". La Conférence fera parvenir sa déclaration finale à l'UA et à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, en vue de souligner davantage l'importance de la question et son impact sur l'avenir du continent, a-t-elle conclu.

R. I.

IL RÉPOND AU TÉLÉPHONE À MACRON QUI L'INVITE AU SOMMET UE-UA

Le président Tebboune ira-t-il à Bruxelles ?

Cette fois-ci, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, décroche le téléphone et retrouve son homologue français, Emmanuel Macron, à l'autre bout du fil. Car, depuis l'incident diplomatique qu'il avait lui-même provoqué avec l'Algérie début octobre 2021, Macron a tenté en vain de joindre Tebboune. Mais depuis, l'eau a coulé sous les ponts et les choses ont évolué de bon ou de mauvais augure entre les deux pays.



Ph : DR

Outre le geste pour le locataire de l'Élysée de renouveler son invitation au président algérien pour participer au prochain Sommet Union européenne-Union africaine, les deux chefs d'État ont discuté des perspectives de la tenue du CIHN. En effet, rapporte hier la présidence de la République dans un communiqué, Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un appel téléphonique de son homologue français, Emmanuel Macron lors duquel les deux parties ont évoqué les relations bilatérales. D'emblée, « le président français a renouvelé son invitation à monsieur le Président pour prendre part au Sommet Union européenne-Union africaine (UE-UA) qu'abritera la capitale belge,

Bruxelles », précise la même source.

Au titre de la deuxième question abordée, « Les deux présidents ont évoqué en outre durant cette communication les perspectives de la tenue du Haut comité sectoriel intergouvernemental », a conclu le communiqué.

Le président Tebboune ira-t-il au rendez-vous de Bruxelles prévu les 17 et 18 février 2022 ? Novembre 2021, c'est le journal français « L'Opinion » qui le rapportait, soit à la veille de la tenue de la Conférence de Paris sur la Libye. Le président français « cherche à renouer le contact » avec son homologue algérien pour le convaincre à se rendre à Paris pour participer à la Conférence sur la Libye. Peine perdue, il

aura fallu pour Macron de faire intervenir l'un de ses conseillers qui, dans une conférence de presse, renouvelle l'invitation. En face, le président Tebboune a dû réfléchir à deux fois avant de décliner cette invitation. En lieu et place, il charge le chef de la diplomatie nationale Lamamra à s'y rendre. Le message était clair : on ne peut pas prendre à la légère les propos provocateurs de la France officielle à l'égard de l'Algérie, peuple et institutions. La réaction ferme de l'Algérie aux propos de l'ancienne puissance coloniale, dont elle exige le respect de sa souveraineté, et le rappel de son ambassadeur à Paris, en étaient la preuve. Maintenant que le représentant diplomatique national, Moha-

med-Antar Daoud, a regagné ses fonctions en France, les relations entre les deux pays semblent aller de l'avant du moins à leur niveau diplomatique. C'est d'autant plus que l'ambassadeur d'Algérie a été reçu mi-janvier à l'Élysée et au Quai d'Orsay.

Quant à la tenue ou non, selon les exigences de l'Algérie, du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), fort à croire que l'évolution des relations avec la France, aussi bien sur les plans politique qu'économique, ne sera plus désormais comme avant. En atteste, la déclaration faite octobre dernier par le président Tebboune qui avait alors appelé la France officielle « à oublier que l'Algérie a été sa colonie ».

Farid Guellil

PRODUITS IMPORTÉS SOUMIS AU DAPS

La liste de Rezig contestée

La décision du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, d'inclure 2608 produits sur la liste des produits importés, soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), a fait réagir l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et l'Association pour la protection du consommateur et de l'environnement (APOCE) qui ont publié un communiqué commun appelant au gel de cette mesure et à la révision de la liste des produits soumis au DAPS. Les deux organisations motivent leur appel par leur souci de satisfaire les besoins des citoyens et protéger leur pouvoir d'achat. L'UGCAA et l'APOCE partent également de la situation du marché et l'évolution des opérations commerciales, notamment avec la situation épidémiologique actuelle et son impact sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Elles estiment que la liste comprend des produits pour lesquels la production nationale est loin de couvrir les besoins du marché.

Les taxes additionnelles risquent de surélever ces produits à l'importation et impacter donc le pouvoir d'achat des Algériens, qui est déjà durement touché par la baisse de leurs revenus à cause du ralentissement de l'activité économique du fait des mesures de prévention contre la propagation de la Covid-19, et par les hausses de prix surprises illicites affectant

tant de nombreux produits de large consommation. Le 6 janvier, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, au Conseil de la nation, Kamel Rezig a annoncé la mise à jour de la liste des produits importés, soumis au DAPS, pour inclure prochainement 2 608 produits, au lieu des 992 produits actuels, indiquant que des procédures non douanières sont en cours d'élaboration pour protéger le produit national, en coordination avec le ministère de l'Industrie, après la fin des délais du DAPS. Il a apporté des éclaircissements sur les produits soumis au DAPS, y compris le fer et a expliqué la démarche de son ministère pour établir cette liste.

"En application des instructions du Premier ministre et suite à l'examen des demandes de protection (produit local) reçues par les ministères du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, la liste des produits soumis au DAPS a été modifiée et revue ». La liste devait être publiée au Journal officiel ces jours-ci. Le ministre a précisé que cette liste concerne les biens et marchandises importés de pays qui n'ont pas de convention commerciale préférentielle avec l'Algérie, en plus de 141 clauses tarifaires douanières concernant des biens ou marchandises importés de pays avec lesquels l'Algérie a des conventions commerciales préférentielles dont l'Union européenne (UE), la Zone de libre-échange arabe et la Zone de libre-échange continentale africaine

(ZLECAF). La démarche du ministère du Commerce s'inscrit dans le cadre de la réduction de la facture des importations et de la protection de la production nationale, qui sont des objectifs prioritaires dans l'action gouvernementale.

À ce propos, à la fin de l'année passée, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmène Benabderrahmane qui animait une conférence de presse au Palais du gouvernement, à propos de la loi de finances pour 2022, a déclaré : "Nous avons réussi à réduire la facture des importations qui a atteint à la fin de la première semaine du mois de décembre en cours 33,8 milliards de dollars, et ce, en dépit des prévisions de certaines institutions internationales qui tablaient sur un montant de 50 milliards de dollars". C'est une commission consultative comprenant les secteurs du commerce, des finances, de l'agriculture et de l'industrie, qui est principalement chargée d'étudier les demandes de protection du produit national, ainsi que de proposer des mesures préventives appropriées. Dans le même cadre, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a appelé, jeudi, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des marchandises destinées à la revente en l'état, à présenter leurs programmes annuels prévisionnels d'importation.

M'hamed Rebah

LE PARQUET D'ALGER DÉMENT ET DÉNONCE DES RUMEURS VISANT À TROUBLER L'ORDRE PUBLIC Pas de grève de la faim à la prison d'El-Harrach

Il va sans dire que les auteurs qui distillent, par-ci par-là des fake news au sujet d'une grève de la faim « massive » entamée par des « détenus d'opinion » à la prison d'El-Harrach, est un acte irresponsable parce qu'il profite, à dessein, aux fauteurs de troubles qui reviennent à la charge, et par la petite porte pour, à nouveau semer la zizanie dans le pays. Le Parquet d'Alger dénonce une entreprise d'intox ! Ainsi, en réponse à ces rumeurs infondées, le Parquet général près la Cour d'Alger a démenti les informations "tendancieuses" faisant état de l'entrée en grève de la faim d'une "certaine frange" de détenus de la prison d'El Harrach, dans "la mesure où aucun mouvement de grève" n'a été enregistré au sein de cet établissement pénitencier, a indiqué samedi un communiqué de la Cour d'Alger. Ce communiqué de la Cour d'Alger intervient suite "aux informations diffusées par certains organes de presse faisant état de l'entrée en grève de la faim d'une certaine frange de détenus de la prison d'El-Harrach en la journée d'hier, vendredi 28/01/2022". La même source a indiqué qu'"en application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le Parquet général près la Cour d'Alger et par souci d'éclairer l'opinion publique, dément ces informations tendancieuses dans la mesure où aucun mouvement de grève n'a été enregistré au sein de cet établissement pénitencier".

La même instance a ajouté qu'il était "important de rappeler que la diffusion de fausses informations pouvant impacter la sécurité et la stabilité des institutions comme il est établi dans ce cas de figure, pourrait voir engagée la responsabilité pénale de ses auteurs dans la mesure où les informations de cette nature ont pour but d'impacter négativement l'ordre public et les institutions".

R. N.

MINISTRES ARABES DES AE Lamamra prend part au Koweït aux travaux de la réunion de concertation

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra prendra part, aujourd'hui au Koweït, aux travaux de la réunion de concertation des ministres arabes des Affaires étrangères, à l'invitation de son homologue koweïti, Cheikh Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Ahmed Al-Djaber Al-Sabah, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques non officielles prévues en février 2021 par le conseil ministériel de la Ligue arabe. La rencontre permettra aux ministres arabes d'échanger des vues sur les sujets les plus importants sur la scène arabe et d'évoquer les défis qui se posent au monde arabe ainsi que les préparatifs des prochaines échéances. Les ministres arabes des Affaires étrangères auront également à examiner les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination interarabe sur les questions régionales et internationales de l'heure, poursuit la même source. À cette occasion, M. Lamamra présentera un exposé sur les préparatifs du prochain sommet arabe qu'abritera l'Algérie cette année, poursuit la source. Le chef de la diplomatie algérienne aura, en outre, des entretiens en tête à tête avec ses homologues arabes et avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, conclut le communiqué.

R. N.

SPÉCULATION SUR LES MÉDICAMENTS

Sept distributeurs sanctionnés risquent des poursuites

Il semble que la spéculation et l'augmentation des prix ne touchent pas uniquement les produits alimentaires.

Ce phénomène est apparu aussi dans le monde de la santé, notamment dans le secteur pharmaceutique où les prix des médicaments sont soumis au diktat des distributeurs et des fabricants. Dans ce cadre, intervenu sur les ondes de la radio régionale de Sétif, le Dr Messaoud Belambri, président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a indiqué avoir alerté le ministère de l'Industrie pharmaceutique sur certaines pratiques des sociétés de distribution concernant la vente sous condition, la vente restreinte et le marchandage avec les pharmaciens sur certains médicaments en rupture. Signalant dans ce contexte avoir effectué des sanctions contre sept distributeurs ces derniers jours, qui peuvent faire l'objet de suites judiciaires en raison de pratiques illégales associées au monopole et à la spéculation. Belambri a indiqué que grâce aux « inspections nous avons constaté une amélioration de l'approvisionnement aux pharmacies, et nous avons enregistré la disponibilité des médicaments qui manquaient », affirmant au passage que « tout citoyen a le droit d'obtenir les médicaments dont il a besoin, et toutes les pharmacies ont le droit d'avoir tous les médicaments ». Également, l'intervenant a remarqué que personne n'a le droit de vendre des médicaments sans leur prix réglementé, précisant « nos efforts avec tous les partenaires se poursuivent pour lutter contre la vente et l'importation illégale des médicaments », s'engage-t-il.



Ph. DR

UNE LISTE NATIONALE DE MÉDICAMENTS ESSENTIELS

Par ailleurs, le Dr Messaoud Belambri, a fait savoir à la même occasion que « en deux ans, le taux de couverture locale en médicaments en Algérie est passé de 50% à 71%, et certains chiffres indiquent qu'il est à 75% » qualifiant ce taux d'un « un saut qualitatif ». Ajoutant que « depuis la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique, plus de 50 textes réglementaires ont été promulgués entre décrets et arrêtés ministériels pour repenser le marché algérien du médicament. » La liste nationale des médicaments est sujette à des changements et des réformes, et il y a une tendance à développer une liste nationale des médicaments essentiels en application des instructions de l'Organisation mondiale de la santé. D'autre part, l'invité a appelé à mettre à jour les données relatives aux médicaments. « Il n'y a pas à craindre de remplacer le médicament par un autre (même composition et qualité) de fabrication locale car l'industrie

locale des médicaments a atteint une telle qualité et efficacité qu'elle a été autorisée à exporter vers de nombreux pays », a-t-il expliqué. Selon le président du (SNAPO), « l'Algérie fabrique des médicaments biologiques comme les médicaments anticoagulants, y compris ce qui est fabriqué localement Varinox, par exemple, et la semaine prochaine une autre marque entrera Tiranox, Biotira fabriqué à El-Tarf ». Ajoutant que « l'Algérie fait partie des rares pays qui fabriquent le vaccin anti-Corona, en attente de licence d'exportation ».

PARACÉTAMOL, VARINOX ET LOVENOX : DES MILLIONS DE BOÎTES BIENTÔT SUR LE MARCHÉ

Concernant la perturbation dans la disponibilité de certains médicaments sur le marché suite à la forte demande notamment dans le traitement du Covid-19, le hôte de la radio a fait savoir que « malgré la difficulté d'acquérir les matières premières, les unités de fabrication en Algérie disposent d'un stock de matières pre-

mères suffisant de fabrication pour les 8 à 10 prochains mois, selon ce que confirmeront les laboratoires de fabrication avec lesquels nous sommes en contact permanent. » Dr Belambri a rassuré le citoyen que « le SNAPO est en contact quotidien avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour signaler toute perturbation ou pénurie affectant le marché. » Ajoutant que « trois millions de boîtes de Paracétamol seront produits cette semaine, production de 3,3 millions de boîtes de Varinox et Lovenox entre le 15 janvier et le 28 février, avec l'entrée de la nouvelle marque Tiranox à partir du 30 janvier, en plus de la vitamine C et du zinc ».

LES PHARMACIENS ONT FAIT DON DE 22 MILLIARDS

En outre et en ce qui concerne la contribution des pharmaciens pendant la pandémie, Belambri a indiqué que « les pharmaciens ont contribué professionnellement et humainement à atténuer la gravité de la pandémie de coronavirus, n'ont pas cessé de travailler et ont continué à fournir des services aux patients même au plus fort de la pandémie », soulignant que « depuis le début de la pandémie à septembre 2021, les pharmaciens ont fait don de pas moins de 22 milliards de centimes aux services de la santé publique, en les soutenant avec du matériel, des médicaments, des respirateurs ».

Quant à la vaccination, il dira « depuis septembre 2021, plus de 400 000 doses ont été fournies dans les pharmacies, et le processus se poursuit gratuitement, contrairement aux pharmacies des autres pays du monde qui effectuent la vaccination en retour ». L'invité a ajouté que « plus de 1 500 pharmacies sont qualifiées pour effectuer la vaccination anti-Coronavirus après avoir bénéficié du certificat de qualification du ministère de la Santé, et la liste est ouverte, et les pharmaciens privés ont commencé la détection rapide des anticorpus depuis mardi dernier, et ont enregistré une affluence parmi les citoyens. Au moins 3 000 pharmacies sont en cours de détection dans les 10 prochains jours. » Évoquant le prix des réactifs rapides aux niveaux des officines, l'intervenant a indiqué « le prix des réactifs varie entre 1000 et 1500 DA ajoutant qu'en Algérie il existe plus de 15 types de réactifs rapides, (produits localement et importés) agréés par l'Institut Pasteur.

Sarah Oubraham

SOLIDARITÉ ET LUTTE CONTRE LA COVID-19

L'implication du mouvement associatif fait défaut

La situation de la flambée sans précédent des cas de contaminations au Covid-19 à laquelle fait face l'Algérie depuis plusieurs semaines n'a pas connu de grands élans de solidarité comme ce fut le cas notamment avec l'avènement de la pandémie. En dépit de la dégradation de la situation sanitaire, les actions de solidarité, de volontariat et de sensibilisation se font malheureusement timides voire inexistantes. En effet, alors que le variant Omicron bat son plein et domine la majorité des contaminations en raison de sa forte contagiosité, le mouvement associatif, lui, a complètement déserté la scène nationale. Celui-ci n'a pas suivi les différentes mesures prises par les autorités dans le but de casser la chaîne des contaminations, ainsi que les appels des professionnels de la Santé quant à la nécessité de respecter des mesures barrières dont le port du masque et la distanciation physique. Les actions de volontariat et de solidarité à laquelle nous avons été habitués notamment après l'avènement de la pandémie, ne se font plus en ces temps de quatrième vague. L'on n'assiste plus, malheureusement, aux grandes opérations de nettoyage et de

désinfection des quartiers, ou à des opérations de distribution de masques de protection ni à des campagnes de sensibilisation sur le respect du protocole sanitaire pourtant être très utiles durant cette période de grand relâchement et de forte propagation du virus. D'autant plus que le mouvement associatif dans le domaine de la santé pourrait surtout contribuer à freiner la chaîne de transmission à travers la possibilité de mener des campagnes de dépistages du Covid puisque la vente des tests est désormais possible au niveau des pharmacies et sont de ce fait accessibles à tout le monde. Ces opérations de dépistage pouvant même être menées au sein des établis-

sements scolaires en ce moment fermées en raison de la forte propagation du variant Omicron parmi les élèves et les enseignants. Mais si l'on parle de la timidité de l'action de solidarité dans les grandes villes, celle-ci est inexistante dans les zones enclavées et éloignées. Le mouvement associatif n'a pas joué le rôle voulu cette fois dans ces régions du pays où l'accès aux soins est déjà très difficile alors que, quand il est question de pandémie, la situation est encore plus compliquée. Que ce soit pour la protection, le dépistage, ou pour la vaccination, la sensibilisation fait défaut. Ajouté à cela le besoin en médicaments pour les cas positifs qui peine à être

comblé. De ce qui est des opérations de nettoyage autrefois organisées par les collectivités locales, celles-ci sont également abandonnées contrairement à ce que fut le cas il y a à peine quelques mois. Il faut dire enfin que même si la guerre contre le Covid-19 n'est pas encore finie, et le virus persiste à muter et à causer des pertes en vie humaine, les bons comportements et les actions de solidarité ne sont pas arrivées à s'enraciner chez le citoyen. À reconnaître que même les actions d'encouragement des blouses blanches, membres d'associations, que ce soit pour la vaccination, le respect des gestes barrières ou le dépistage, se font également rares.

Ania nch.

EN DÉPIT DE L'INTERDICTION DES RASSEMBLEMENTS FESTIFS Les fêtes de mariage continuent d'être organisées

Désormais, l'application des mesures décidées par les autorités pour freiner la propagation du Covid-19 ne sont pas respectées par la majorité des citoyens. Au moment où le pays enregistre des pics de contaminations au virus et une hausse des cas d'hospitalisations et de décès, les regroupements familiaux et les fêtes de mariages continuent à être organisées au grand jour, au su et au vu des autorités. Rien que pour la journée de vendredi 28 janvier, le boulevard Hassiba Ben Bouali, au centre d'Alger, a été la scène de pas moins de 4 cortèges nuptiaux entre 15h et 19h, avec usage de musique et de clacksons sans que les autorités n'interviennent pour inquiéter les organisateurs. Tout cela pour dire que ces comportements irresponsables contribuent fortement à la propagation du virus et au renforcement de la chaîne de contaminations qui aura du mal à se briser en l'absence de l'application de sanctions.

A. nch.

POINT COVID-19

1742 nouveaux cas, 1090 guérisons et 10 décès

1742 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 1 090 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans son communiqué quotidien. Du coup, le total des cas confirmés s'élève ainsi à 249 310, celui des décès 6 555, alors que le nombre de patients guéris est passé à 166 040 cas. Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 10 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 9 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 29 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen "vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque".

R. S.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DE LA MONÉTIQUE

153 sites web-marchands offrent la possibilité de paiement par carte CIB

Plus de 150 sites web-marchands offrent à leurs visiteurs la possibilité de régler leurs achats par carte interbancaire (CIB) ou carte Edahabia, selon les données publiées par le Groupement d'intérêt économique de la monétique.

Le nombre des web-marchands ayant intégré la plateforme de paiement sur internet en Algérie a atteint 153 au terme de l'année 2021, contre 70 une année auparavant, soit une hausse de 118,57%, précise GIE Monétique. Ce chiffre englobe des sociétés de différentes activités économiques, allant du secteur des assurances jusqu'à celui de l'administration publique, en passant par ceux de la téléphonie mobile, des transports, du tourisme. La vente des biens représente la plus grande portion de l'activité des web-marchands avec 48 sites, suivie par les services digitaux (ventes de logiciels, hébergements web, clouding, rechargement...), les services touristiques (agences de voyages, réservation d'hôtels.) et les assurances/assurances sociales avec, respectivement, 23, 21 et 15 sites. Parmi les opérateurs homologués pour le paiement sur internet, on trouve également des sociétés de distribution de l'électricité/gaz et de l'eau (8 sites), des opérateurs qui offrent des services de formation (6), services financiers (2), immobiliers (3), sportifs (3), médicaux (2), sportifs, administratifs et autres (7). La liste comprend aussi 4 opérateurs dans les télécommuni-



PH: DR

cations, 3 entreprises de presse, 3 entreprises activant dans le transport aérien et ferroviaire, 2 opérateurs VTC (véhicules de transport avec chauffeur) ainsi que 3 organismes socio-professionnels. Par ailleurs, le bilan du GIE Monétique fait ressortir une hausse du nombre global des transactions en 2021 avec 7 821 346 transactions d'un montant de 11,18 milliards de dinars. Le paiement par internet enregistre ainsi une croissance annuelle remarquable qui a atteint 70,25 % par rapport à 2020 en matière du nombre de transactions et 106,07% en matière de valeur des transactions. Par secteur d'activité, il est noté que la vente des biens a connu une importante hausse depuis son lancement en janvier 2020, enregistrant un total annuel de 13.468 transactions en 2021, contre 235 transactions en 2020, soit une croissance annuelle de 5631%.

Ensuite, vient le secteur des transports avec un total annuel de 72 164 transactions, ce qui représente une hausse de 535,81 % par rapport à 2020 où il a été enregistré un total de 11 350 transactions, suivi du service administratif avec 155 640 transactions, soit une hausse de 127,56 % sur un an.

Quant aux transactions électroniques effectuées par des terminaux de paiement électroniques (TPE), elles ont enregistré une hausse de 202,14%, en passant de 711 777 transactions en 2020 à 2 150 529 en 2021. Le montant de ces transactions a augmenté de 219,26% pour atteindre 15,12 milliards de dinars en 2021 (contre 4,73 milliards de dinars en 2020). Cela au bénéfice d'une augmentation de l'ordre de 10,64% du nombre de TPE placés auprès des commerçants à travers le réseau des accepteurs, avec un total

de 37.561 terminaux contre 33 945 appareils, un an avant. D'autre part, le GIE Monétique a relevé que le parc des distributeurs automatiques de billets (ATM) a enregistré une très légère hausse en 2021 avec 3.053 appareils installés contre 3 030 appareils en 2020.

Toutefois, le nombre de transactions sur ATM a évolué de 50,14% en 2021 avec 87,7 millions de transactions enregistrées d'un montant de l'ordre de 1 728,9 milliards de dinars (+61,13%).

Le GIE Monétique précise que ces statistiques englobaient l'activité monétique réalisée par les cartes CIB et Edahabia, et ce, suite à l'adhésion d'Algérie Poste au GIE Monétique et la réalisation de l'interopérabilité entre les deux types de cartes, entrée en production depuis le 5 janvier 2020.

R. E./Agences

SELON LE PATRON DU GROUPE US CHEVRON

Le prix du baril de pétrole pourrait atteindre les 100 dollars

La reprise de la demande mondiale et les tensions géopolitiques pourraient porter les cours du baril de pétrole au-dessus de 100 dollars dans les prochains mois, a estimé le président directeur général du groupe pétrolier américain Chevron, Mike Wirth. Le patron de la compagnie américaine s'est exprimé vendredi à des médias locaux sur les perspectives du marché pétrolier, notamment sur la question de la possibilité de voir les prix du brut atteindre les 100 dollars le baril.

"Pourrions-nous voir du pétrole à 100 dollars ? Je pense que nous pourrions. Nous n'en sommes pas loin en ce moment. Cela dépend en grande partie de choses qui

sont difficiles à prédire, et qui pourraient se produire dans le monde", a-t-il estimé. Le PDG de Chevron a souligné, dans ce contexte, que "les préoccupations géopolitiques, telles que celles liées à la Russie et à l'Ukraine, créent une fois de plus de la nervosité sur les marchés des matières premières". Il a affirmé également que "la demande de pétrole croît plus vite que la production, alors que le monde est désormais en phase de convalescence après la crise du coronavirus". Vendredi, les cours du pétrole ont terminé en légère hausse, signant leur sixième semaine de progression consécutive. Le Brent de mer du Nord a avancé de 0,77% terminant à 90,03 dol-

lars (contrat de mars). Quant au baril de brut léger américain WTI, il a gagné 0,2% à 86,82 dollars pour le contrat à terme de mars sur le Nymex, et a signé une hausse de 2% sur la semaine. Les cours du

pétrole évoluent à leur plus haut niveau depuis plus de 7 ans. Depuis le début de l'année, ils ont grimpé d'environ 15%, et ont bondi de plus de 65% depuis un an.

R. E.

SEAAL

Vos factures ne seront plus comme avant

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement d'un nouveau format de sa facture commerciale. "Plus moderne et épurée, la nouvelle facture offre une meilleure ergonomie pour la compréhension et la lisibilité de toutes les données fournies", souligne la société. La nouvelle facture de la Seaal, qui vient en réponse aux attentes de ses clients, exprimées lors des différents sondages, est imprimée sur une seule face (recto) et comporte en détail les informations relatives au contrat et consommation du client. La promotion de l'e-paiement a été, de même, mise en avant, permettant de payer sa facture en ligne et en bénéficiant de l'exonération du timbre fiscal. Un espace dédié à la compréhension des métiers de l'eau et de l'assainissement a été, également, inséré. Par ailleurs, Seaal a appelé, dans son communiqué, ses clients à télécharger et payer leurs factures à travers l'application Wakalati ou à se connecter au site web officiel de la société.

R. E.

AGRONOMIE SAHARIENNE

L'école nationale supérieure d'Adrar ouverte à la prochaine rentrée

Pour donner un coup de pouce au domaine de la transformation agricole, dans le sud du pays notamment, le président Tebboune, lors d'un Conseil des ministres en juillet 2020, a instruit son Gouvernement de passer aux choses sérieuses. À savoir créer une école spécialisée en agronomie saharienne. Depuis lors, le projet avait gagné du terrain, et cet établissement sera ouvert à la prochaine année au niveau de l'Université "Ahmed Draia" de la wilaya d'Adrar. C'est ce qu'a annoncé hier le recteur de l'université cité par l'APS.

« L'ouverture de cette école intervient en application aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant promotion de l'agronomie saharienne dans la wilaya d'Adrar, en tant que levier du développement de l'économie nationale durable », a expliqué le Pr. Mohamed Lamine Benomar. Une délégation composée des cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) s'était récemment rendue dans la wilaya d'Adrar pour s'enquérir de visu de l'état des préparatifs de ce projet d'envergure nationale. Le directeur général de la formation au MESRS, Boualem Saïdani, accompagné du directeur des écoles nationales, Hakim Aït-Zayed, avaient inspecté lors de cette visite les futures installations universitaires de cette nouvelle école et passé en revue l'équipe pédagogique et les compétences scientifiques devant prendre en charge son encadrement. Pour sa part, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a exprimé la disposition de ses services d'accompagner et de soutenir cette structure universitaire, socle importante pour la promotion et l'accompagnement de l'agronomie saharienne. De nombreux représentants d'organisations estudiantines et professionnelles agricoles ont, pour leur part, salué la décision présidentielle portant ouverture de cette structure nationale dans la wilaya d'Adrar qui devra constituer, ont-ils estimé, une base opérationnelle dans la promotion de la formation en agronomie saharienne, l'accompagnement des agriculteurs pour faire du secteur la locomotive du développement économique. La wilaya d'Adrar constitue un pôle agricole par excellence au regard la disponibilité des vastes surfaces exploitables dans divers créneaux agricoles, stratégiques notamment, des eaux souterraines abondantes et des conditions climatiques favorables, indique-t-on.

R.E./APS

PREMIÈRE CONSÉQUENCE DE LEUR ÉLIMINATION PRÉCOCE DANS LA CAN

Les Verts exposés à une chute libre dans le prochain classement FIFA



Phs : DR

La sélection nationale algérienne continue de faire les frais de son élimination précoce de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations 2021 qui se poursuit au Cameroun. Les mauvaises nouvelles se poursuivent toujours, et il semble qu'elles vont accroître dans les prochains jours.

L'équipe nationale est tout simplement entrée dans la zone du danger depuis sa sortie du premier tour de la compétition continentale. Les menaces d'une chute libre dans le classement FIFA sont devenues du reste sérieuses depuis que la sélection égyptienne a réussi à valider son billet pour les quarts de finale de cette épreuve, ce qui lui permet de gagner des points importants dans le classement FIFA en question au détriment des Verts.

Et avec la sortie des protégés de Djamel Belmadi tôt de la compétition continentale, conjuguée à la victoire du Cameroun face aux Comores, l'équipe algérienne a reculé à la 41e place mondiale, selon les statistiques et chiffres approuvés par la première instance footballistique mondiale relatifs au classe-

ment des sélections nationales.

Cette perte de pas moins de 11 places due à la victoire du Cameroun, l'équipe nationale algérienne est sortie du TOP 5 des meilleures sélections africaines, qu'elle occupait depuis juin 2019. Et si l'équipe égyptienne poursuit son brillant parcours dans cette phase finale de la CAN, elle prendra la place de l'équipe algérienne dans le classement des 5 meilleures équipes africaines, tandis que les camarades du capitaine Mahrez vont reculer sensiblement dans le même classement, puisque l'Algérie est l'équipe qui a perdu le plus de points au Cameroun. En tout et pour tout, L'équipe algérienne a cédé 55 points en quittant prématurément la CAN. Elle a enregistré une grosse perte estimée à 10 points en faisant match nul face à la Sierra Leone lors de sa première sortie, avant de concéder la défaite contre la Guinée équatoriale lui valant une perte de 28 points.

La saignée des points s'est poursuivie dans le camp algérien, après que les poulains de Belmadi ont perdu 18 unités de leur capital-points suite à leur défaite contre la Côte d'Ivoire, au troisième et dernière journée du premier tour du groupe E.

L'équipe nationale sera contrainte de compenser les 55,58 points qu'elle a perdus, suite à une participation décevante à la CAN, si elle passe avec succès l'écueil de la sélection du Cameroun, lors de la double confrontation entre les deux sélections en mars prochain dans le

cadre des barrages qualificatifs pour le Mondial-2022 au Cameroun.

En cas de qualification pour la messe footballistique planétaire, Mahrez et ses camarades s'attelleront à améliorer leur classement mondial, pour s'adjuger une bonne position en prévision du tirage au sort de la Coupe du monde 2022. Cela leur permettrait d'éviter de tomber dans un groupe composé des géants de la planète footballistique, ce qui compliquera leur tâche de passer au deuxième tour de la compétition que va abriter Qatar, comme ce fut le cas lors de la précédente participation algérienne dans le Mondial en 2014 au Brésil.

Hakim S.

O. LYONNAIS

Slimani devrait rester jusqu'à la fin de saison

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, annoncé en partance pour le Sporting Portugal au cours du mercato hivernal, devrait finalement rester à l'Olympique Lyonnais jusqu'à la fin de saison, rapporte samedi Foot Mercato.

En fin de contrat avec les Gones en juin 2022, Slimani, sauf improbable retournement de situation ou offre mirobolante, devrait poursuivre l'aventure avec l'OL jusqu'au terme de cette saison actuelle, selon les informations du média français Foot Mercato. La même source révèle que l'international algérien n'a pas été convaincu par l'offre du Sporting Portugal, club pour lequel il a évolué entre 2013 et 2016, inscrivant pas moins de 57 buts en 111 matchs. Auteur de quatre réalisations et une passe décisive en 16 rencontres disputées cette saison avec les Lyonnais, Slimani (84 sélections, 39 buts) se sentirait bien à Lyon et ne devrait forcer aucun départ de l'OL, selon la même source.



BUNDESLIGA

Bensebaini dans le viseur du Bayer Leverkusen

L'e défenseur international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini serait suivi de près par les dirigeants du Bayer Leverkusen, selon les informations du journal Bild. Titulaire incontestable dans son couloir gauche à Mönchengladbach, l'Algérien attire les convoitises en Bundesliga. Il serait dans le viseur de Leverkusen pour le remplacement de Mitchel Bakker qui devrait bientôt rejoindre Newcastle. Arrivé en Allemagne en août 2019 en provenance du Stade Rennais, contre 8 millions d'euros, le latéral gauche formé au Paradou AC est lié au Borussia Mönchengladbach jusqu'en 2023.



**S
T
R
O
P
S**

BARRAGES QUALIFICATIFS AU MONDIAL

Le stade Tchaker parmi six stades menacés par la CAF

Un porte-parole de la Confédération africaine de football a indiqué que pas moins de six stades concernés, à priori, par les matches des barrages de la Coupe du monde Qatar 2022, qui pourraient ne pas être homologués car ne remplissant pas les normes internationales.

Cela fait suite au drame survenu, il y a quelques jours, au stade olympique de Yaoundé, la capitale camerounaise, lors du match entre le Cameroun et les îles Comores en huitièmes de finale de la CAN, qui a coûté la vie à huit Camerounais et des dizaines de blessés.

Selon certaines indiscretions recueillies de la Confédération africaine de football, les stades qui pourraient ne pas être homologués pour accueillir le barrage de qualification pour la Coupe du monde 2022 sont ce même stade olympique de la capitale camerounaise Yaoundé, le stade de Japoma dans la ville camerounaise de Douala, le Stade des Martyrs de la capitale congolaise Kinshasa, le Stade Mustapha Tchaker de Blida et le Stade olympique de la capitale malienne Bamako, en plus du Stade international d'Accra.

La presse africaine avait récemment rapporté qu'une commission de la "CAF" effectuera des visites au niveau de tous les stades proposés, pour abriter les matchs des barrages en question après la fin de la Coupe d'Afrique des nations, actuellement en cours au Cameroun. Ces



stades seront soumis à des conditions qui seront déterminées ultérieurement par la commission d'audit des stades relevant de la CAF et qui sera très exigeante à l'heure de fixer les critères à remplir pour passer avec succès son examen.

En attendant, il se murmure que parmi les stades qui ont très peu de chances d'être homologués, figure le stade des Martyrs de la capitale de la République démocratique du Congo, Kinshasa. Selon les mêmes sources, cette enceinte ne recevra pas l'avis favorable de la commission concernée de la CAF. Si cela venait à se confirmer, la sélection du RDC sera dans l'obligation d'accueillir le Maroc en match aller des barrages loin de ses terres. Elle devra du reste y trancher avant le 1er mars prochain.

Selon les mêmes sources toujours, le stade des Martyrs, situé à Kinshasa, ne répondait pas aux normes requises par la FIFA pour appliquer la technologie vidéo. Un constat fait par la commission d'inspection de la CF qui a visité le stade en novembre dernier, ce qui met la RDC d'ores et déjà dans l'embarras.

Et si l'on se réfère encore aux mêmes rapports des médias africains, il est possible que la RDC choisisse de recevoir les "lions de l'Atlas" en Algérie, dans le cas où leur stade fétiche ne venait pas effectivement d'être homologué avant mars prochain, date des matchs barrages qualificatifs pour la Coupe du monde.

En attendant, tout le monde en Algérie se pose la question si le stade Tchaker,

la "citadelle" des Verts ne venait pas d'être homologué. Du côté des responsables de cet équipement, dans lequel l'Algérie a réalisé deux qualifications au Mondial, on a bien avancé dans les travaux de son réaménagement en procédant à la sème d'une nouvelle pelouse, tout en installant les équipements nécessaires liés au VAR.

Hakim S.

LIGUE 1 La phase retour débutera le 22 février

La phase retour du championnat d'Algérie de Ligue 1 débutera le 22 février prochain après une trêve hivernale de deux semaines, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) vendredi sur son site officiel. La phase aller dont la 16e journée se jouera ce week-end, samedi 29 janvier et dimanche 30, prendra fin le lundi 7 février avec le déroulement des derniers matchs de la 17e journée qui débutera jeudi 5 février. Durant la trêve hivernale, la LFP a programmé un match de mise à jour du calendrier entre le RC Relizane et le Paradou AC prévu le vendredi 11 février 2022. Pour rappel, le CR Belouizdad est en tête du classement de Ligue 1 à la veille de la 16e journée avec 33 points.

CAN 2022 FÉMININE (2E ET DERNIER TOUR/ALLER) Afrique du Sud-Algérie le 18 février à Johannesburg

La rencontre opposant la sélection algérienne féminine à son homologue de l'Afrique du Sud aura lieu le samedi 18 février au stade d'Orlando (15h00) à Johannesburg, pour le compte du 2e et dernier tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). "La rencontre-aller aura lieu le samedi 18 février à Johannesburg, au stade d'Orlando (15h00). La manche-retour, elle, est programmée au stade Omar Hamadi de Bologhine, à Alger, le mercredi 23 février (18h00)", a indiqué la FAF. Afin de préparer ce grand rendez-vous, les Vertes entreront en stage au Centre technique de Sidi Moussa à Alger le 14 février 2022. L'Algérie avait dominé au 1er tour des éliminatoires le Soudan, en s'imposant lors du match aller disputé à Alger sur le score fleuve de 14 à 0, alors que le match retour prévu à Khartoum avait été annulé à cause de la situation politique au Soudan, rappelle-t-on. Outre le Maroc (pays organisateur), 11 pays issus du second tour prendront part à la phase finale de la CAN-2022 (2 - 23 juillet 2022). Les demi-finalistes de la CAN-2022 se qualifieront pour la phase finale du Mondial-2023 organisé simultanément en Australie et Nouvelle-Zélande, auxquels pourraient s'ajouter deux pays africains issus des barrages.

LIGUE 2

Six mois de suspension pour les présidents de l'USMK et du NRBT

Les présidents de l'USMK Khenchela et du NRBT Teleghma, respectivement Walid Boukrouma et Toufik Boudiaf ont écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis, pour "comportement antisportif envers officiel", lors du match ayant opposé leurs deux équipes le 4 janvier courant, pour le compte de la 12e journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Est), a-t-on appris vendredi auprès de la Ligue nationale de football amateur (LNFA). "La suspension de Boukrouma et Boudiaf est rehaussée d'une amende de 35.000 DA" a ajoutée l'instance dans un bref communiqué. Le président Boukrouma a été convoqué par courrier électronique, mais il a répondu en transmettant un certificat médical, indiquant qu'il ne pouvait pas se déplacer. Idem pour son homologue Toufik Boudiaf, qui selon la même source a été convoqué à deux reprises, par courrier électronique, mais ne s'est finalement pas présenté à l'audience. A l'inverse, le président du MO Béjaïa, Mustapha Bouchouah a répondu favorablement à la convocation de la Commission de discipline, le 20 janvier à Alger. Le dirigeant béjaoui a été auditionné dans l'affaire du match ayant opposé son équipe à l'USMK Khenchela le 14 janvier courant, dans le cadre de la 14e journée de Ligue 2, Groupe Centre-Est. "Après audition, la commission de discipline a décidé d'infliger au MOB une amende de 100.000 DA, pour non-respect du protocole sanitaire, tentative d'agression envers officiel (ndlr, arbitre), survenue en fin de partie par une personne étrangère et non identifiée, ainsi que pour mauvais comportement des dirigeants en fin de partie, et mauvaise organisation de la rencontre" a encore précisé l'instance dans un communiqué.

L'USM Bel-Abbès sans président et sans coach

L'USM Bel-Abbès est désormais sans président et sans entraîneur après la démission de Abdelghani El Hennani et Sid Ahmed Slimani respectivement, a-t-on appris samedi de ce club de Ligue deux de football. Le premier responsable de l'USMBA a joint l'acte à la parole en transmettant sa démission écrite au wali et au directeur local de la jeunesse et des sports, a précisé cette source. Abdelghani El Hennani a agi de la sorte pour mettre un terme à quatre ans de règne dans cette formation de l'Ouest du pays qui connaît la pire période de son histoire, puisqu'elle se dirige droit vers le troisième palier une saison seulement après avoir quitté la Ligue 1. La situation actuelle dans laquelle se débat le club phare de la "Mekerra" devrait déboucher sur l'installation prochaine d'un directoire, en attendant de remettre de l'ordre au niveau de sa société sportive par actions (SSPA), fait-on savoir encore. Les Vert et Rouge ont terminé à la 14e place la phase aller du championnat de Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest), avec 12 points distancés de cinq unités par le premier potentiel non reléguable, l'ASM Oran (12e, 17 pts). Avec un effectif composé de joueurs de la réserve, vu que le club est interdit de recrutement, l'USMBA aura du mal pour se maintenir en deuxième palier, estiment les observateurs. L'équipe devrait débiter la phase retour, dans quelques jours, sans entraîneur. Son désormais ex-coach, Sid Ahmed Slimani, a rejoint le WA Tlemcen (Ligue 1), il y a quelques jours.

TOURNOI UNAF (U16)

La compétition reprogrammée du 14 au 22 mars à Alger

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 16 ans (U16), reporté à deux reprises en raison de la pandémie de Covid-19, se déroulera du 14 au 22 mars à Alger, a annoncé vendredi l'UNAF. Prévus initialement du 20 au 30 décembre 2021, la compétition avait été reprogrammée du 14 au 24 février, avant que la Fédération algérienne de football (FAF) ne décide de reporter le tournoi à une date ultérieure en raison de la situation pandémique liée à la Covid-19 en Algérie. "Ce tournoi sera reprogrammé ultérieurement, une fois que la situation pandémique connaîtrait une nette amélioration", a indiqué le communiqué de la FAF, publié jeudi. Mais ce vendredi l'UNAF a annoncé les nouvelles dates de l'organisation de ce tournoi (14-22 mars) qui permettra aux sélections d'Algérie, Tunisie, Libye, Egypte et Maroc, de préparer les éliminatoires de la CAN 2023 des U17 dont la phase finale aura lieu en Algérie du 8 au 30 avril 2023.

MERCATO

Avec la limitation des prêts, la fin du "trading" fou?

Annoncée ces derniers jours par la Fifa, une réforme visant à limiter les prêts de joueurs, parfois utilisés à l'excès, va entrer en vigueur l'été prochain. Mais peu de clubs sont menacés par l'évolution réglementaire, qui doit s'intégrer à un projet plus global.

Effectifs pléthoriques, jeunes trimballés d'une équipe à l'autre, prêts avec option d'achat obligatoire pour étaler les paiements dans le temps, partenariats avec des écuries "satellites"... Le prêt trouve une place de choix parmi les dérives récentes du "trading" de joueurs. "Le prêt peut être intéressant dans un parcours de post-formation, pour se tester ailleurs, se confronter à un environnement différent. Mais ce modèle a été détourné", remarque Sylvain Kastendeuch, coprésident de l'UNFP, le syndicat français des joueurs. "Quand un joueur est prêt continuellement ou à des fins spéculatives, cela devient une industrie au service de l'inflation des effectifs. Et cela ne contribue pas à l'épanouissement du joueur", explique-t-il à l'AFP. Certains clubs en font une spécialité. L'Atalanta compte ainsi actuellement 65 joueurs en prêt loin de Bergame, selon le site spécialisé Transfermarkt. "C'est une question de concurrence: en accumulant énormément de jeunes joueurs, ces quelques clubs ont une certaine emprise sur le mercato car ils ont la possibilité de déterminer l'accès de ces joueurs aux plus petits clubs via des prêts", analyse Simon Darricau, avocat en droit du sport au cabinet Fidal. En France, l'Olympique de Marseille a privilégié ce type de mouvement ces derniers mois, et se retrouve avec six joueurs prêtés, comme William Saliba et Mattéo Guendouzi, et six joueurs ayant fait le chemin inverse. En tout, plus d'une mutation sur quatre concernait un prêt ou un retour de prêt en 2020, selon un rapport de la Fifa, contre 11,6% seulement pour les transferts



de joueurs sous contrat. Idéal pour renforcer temporairement un secteur de jeu sans déboursier d'indemnités - sauf cas de prêt payant -, le prêt n'en reste pas moins une barrière aux jeunes talents des centres de formation, souvent privés par ce mécanisme d'une chance de figurer en équipe première. "Avec le système actuel, certains bons joueurs passent au travers", confirme à l'AFP l'agent de joueurs Frédéric Guerra.

SIX PRÊTS MAXIMUM EN 2024

La Fifa, soucieuse de "favoriser le développement de jeunes joueurs et l'équilibre compétitif", s'est donc saisie du dossier. Elle compte limiter à six le nombre de prêts par saison et par équipe à l'horizon 2024, dans les deux sens de circulation (6 départs et 6 arrivées au maximum). La réforme, qui doit entrer en vigueur le 1er juillet 2022, sera appliquée progressivement (8 en 2022-23, puis 7). Des exceptions rendent toutefois le projet moins menaçant pour les grandes écuries: la réforme ne s'appliquera pas aux joueurs de 21 ans ou moins, ni aux footballleurs formés au club. Le projet de la Fifa ne concerne par ailleurs pour le moment que les transferts internationaux, l'instance ayant donné trois ans aux ligues nationales pour adapter leurs règlements domestiques à ce cadre. "La réforme reste une petite révolution,

mais les clubs semblent l'avoir anticipée", juge Simon Darricau, qui s'interroge sur la limite d'âge fixée à 21 ans, laissant la possibilité à certains clubs de continuer d'acheter des jeunes de 18 ans et de les couvrir pendant trois ans".

LIMITER AUSSI LES EFFECTIFS

En limitant à trois le nombre de joueurs pouvant être prêtés à la même équipe, la Fifa s'attaque aussi aux dérives des clubs "satellites", que les grosses formations utilisent pour faire jouer leurs jeunes ou leurs indésirables, comme Monaco avec le Cercle Bruges, dont il est l'actionnaire majoritaire. Mais l'ASM, qui avait prêté neuf joueurs en Belgique en 2018-19, ne compte actuellement personne chez son partenaire, privilégiant parfois des stages de plusieurs mois pour ses jeunes pousses. Ces évolutions réglementaires "restent un peu limitées", juge Sylvain Kastendeuch, qui promet que la ligue française "ira plus loin". La Fifa, elle aussi, planche sur une réforme plus large du marché des transferts, notamment sur la question épineuse des commissions d'agents. "On ne règlera ces questions qu'en travaillant en même temps sur une limitation des effectifs, sur un +salary cap+ (plafonnement des salaires, ndlr), sur une réforme de la formation", liste aussi Kastendeuch.

MONDIAL-2022 (QUALIF. AMSUD)

Le Pérou bat la Colombie et prend une option

Le Pérou a fait un pas vers le Mondial-2022 en prenant la 4e place du groupe sud-américain de qualifications grâce à sa victoire 1-0 sur le terrain de la Colombie, un concurrent direct, vendredi à Barranquilla lors de la 15e journée. Le Pérou possède ainsi un point d'avance sur l'Uruguay (vainqueur 1-0 la veille au Paraguay) et figure surtout désormais en zone qualificative, puisque les quatre premiers auront leur billet direct pour la Coupe du monde, tandis que le 5e disputera un barrage intercontinental. Il reste trois jour-

nées à disputer, et le suspense reste dense derrière les deux nations invaincues et déjà qualifiées, le Brésil et l'Argentine (victoire 2-1 au Chili jeudi). L'équipeur (3e), auteur d'un bon nul 1-1 à domicile jeudi face à la Selecao, possède quatre points d'avance sur le Pérou. Leur affrontement mardi à Lima sera forcément scruté. Le Pérou a battu la Colombie sur une contre-attaque conclue à la 85e minute par Edison Flores, laissé seul à gauche pour battre le gardien David Ospina. Les Colombiens et leurs éléments offensifs expérimentés Radamel Falcao, James Rodriguez et Juan Guillermo Cuadrado ont dominé la partie mais sans se montrer vraiment dangereux, ce qui a généré des sifflets de la part du public de Barranquilla, et même des jets de bouteille en plastique sur James Rodriguez au coup de sifflet final. Dans l'autre match de ce vendredi, le Venezuela, lanterne rouge du groupe, a écrasé la Bolivie 4-1, avec notamment un triplé de Salomon Rondón, pour la première de l'Argentin Jose Pekerman sur le banc de la Vinotinto.

FIORENTINA

L'attaquant serbe Dusan Vlahovic rejoint la Juventus

L'attaquant serbe de la Fiorentina, Dusan Vlahovic a été officiellement transféré à la Juventus Turin, a annoncé vendredi Série A, mais sans préciser le montant de ce transfert, ou la durée du contrat. Mais selon certains médias locaux, le transfert serait de l'ordre de 70 millions d'euros, qui est le prix fixé par "La Viola" pour accepter de se séparer de sa pépite de 22 ans, sous contrat jusqu'en 2023. Si tel est vraiment le cas, la Juve battrait le record pour une transaction hivernale en Italie, détrônant ainsi le Milan AC, qui détenait la palme jusqu'ici, avec 38 millions d'euros, versés en 2019 pour Lucas Paqueta. Le club turinois qui occupe actuellement la 5e place au classement général du championnat d'Italie réalise ainsi un renforcement qualitatif sur le plan offensif, avec l'espoir de réussir un meilleur parcours lors de la deuxième partie de saison. En effet, Vlahovic a été "la révélation" de la première moitié de la saison en Italie, puisqu'il est l'actuel co-meilleur buteur du championnat, avec Ciro Immobile, ayant également inscrit 17 réalisations. La Juve n'a que la 11e meilleure attaque de Série A, affaiblie par le départ de Cristiano Ronaldo et les blessures de Federico Chiesa, dont la saison est terminée.

FC BARCELONE

Ouverture d'enquête sur la gestion de l'ancienne direction

Le parquet espagnol a ouvert une enquête sur la gestion du FC Barcelone par l'ancienne direction pilotée par le président Josep Maria Bartomeu, qui a démissionné en octobre 2020. L'annonce de l'ouverture de cette enquête est la conséquence de la plainte déposée mercredi par l'actuelle direction du Barça, présidée depuis mars dernier par Joan Laporta, sur la base d'un rapport sur l'état des finances du club, dont les conclusions seront présentées "publiquement" mardi prochain, précise le parquet espagnol. Lors de la présentation d'un premier audit interne en octobre, le directeur général du Barça Ferran Reverter avait affirmé qu'à l'arrivée de la nouvelle direction en mars, le club était "en situation de faillite comptable", avec une dette et des engagements futurs d'un montant de 1,35 milliard d'euros, des problèmes de trésorerie et une énorme masse salariale. Le département des délits économiques du parquet va devoir désormais déterminer si l'ancienne direction du club peut être poursuivie pour la situation financière du club. Le Barça est pris à la gorge par de graves problèmes financiers. Le club a clos la saison 2020-2021 sur des pertes nettes s'élevant à 481 millions d'euros. Et depuis le retour de Joan Laporta au poste de président du club catalan qu'il avait déjà occupé de 2003 à 2010, la masse salariale a été réduite à 155 M d'euros, alors qu'elle était de 759 M en mars.

LFP Mourad Belakhdar nommé vice président

Mourad Belakhdar a été nommé vice-président de la Ligue de football professionnel, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition vendredi. La décision a été prise lors de la réunion du bureau exécutif de la LFP, tenue jeudi 27 janvier au niveau de son siège à Alger, sous la présidence de Abdelkrim Medaouar. Au cours de la même réunion, le bureau a adopté la proposition du président concernant la suite de la répartition des tâches. Ainsi, Abdellah Benaissa a été chargé de la commission de l'audit des stades, et Lamine Kabir responsable du département des compétitions, Abdelkader Benayada, membre de la cellule juridique chargée de l'aide et de l'accompagnement des clubs algériens qui ont des contentieux devant la Fédération internationale de football (FIFA). Le bureau a également examiné de multiples propositions concernant la mise à jour et l'enrichissement du manuel de reprise des compétitions qui a été élaboré en 2020 par une commission compétente. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment l'utilisation de la feuille de match électronique. La réunion a vu la participation de Mohamed Bichari, vice président de la commission fédérale d'arbitrage.

CHLEF. PÊCHE ET DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Une commission ministérielle inspecte des installations du secteur

Une commission relevant du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques effectue depuis mercredi une visite d'inspection des installations et des projets du secteur situés dans cinq communes longeant le littoral de la wilaya de Chlef, a indiqué jeudi un communiqué de la direction de la pêche et des productions halieutiques.



PH : DR

Une commission ministérielle composée de deux inspecteurs et du conseiller du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques effectue depuis mercredi une visite d'inspection des installations et projets du secteur situés dans les communes de Beni Haoua, Oued Goussine, Ténès, Sidi Abderrahmane et El Marsa, a précisé le communiqué. Cette visite a permis d'inspecter les ports de pêche longeant le littoral de Chlef, la pêcherie et l'unité de fabrication de glace à Ténès, ainsi que la zone d'activités aquacoles à Sidi Abderrahmane et des projets

d'aquaculture des deux sociétés "El Mokretar Aqua" et "Med Aquafish". À cette occasion, la délégation a visité le

site choisi pour la réalisation du projet d'une plage pour la pêche artisanale dans la commune d'Oued Goussine, où il a

été proposé de soumettre le projet à l'étude technique au titre du programme de développement local et des collectivités locales. La commission poursuit aujourd'hui sa visite d'inspection à travers la tenue de rencontres avec les professionnels du secteur de la pêche et des productions halieutiques, en coordination avec les cadres de la direction locale, la Chambre de la pêche et les acteurs du secteur en général. La même délégation s'était réunie mercredi à Beni Haoua avec nombre de professionnels du secteur pour s'enquérir des préoccupations des professionnels et trouver des solutions aux différents problèmes soulevés.

BLIDA. FONDS ZAKAT

Collecte de plus de 20 millions de DA

Un montant de plus de 20 millions de DA a été collecté à ce jour par le Fonds Zakat des différentes mosquées de la wilaya de Blida, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des affaires religieuses et des waqfs. Le montant collecté à ce jour par le Fonds Zakat est en hausse comparativement à celui de la période précédente, a observé le directeur des affaires religieuses, Kamel Belassel. "Cette augmentation est le fruit d'un travail de sensibilisation et d'explication de l'opération mené par les imams à travers les différentes mosquées de la wilaya", a indiqué le directeur des affaires religieuses de la wilaya, appelant, à l'occasion, les âmes charitables à aider le Fonds afin qu'il puisse toucher un plus grand nombre de familles dans le besoin, y compris celles affectées par les retombées de la pandémie de la Covid-19. Les 20 millions collectés par le Fonds seront répartis équitablement entre 1900 familles nécessiteuses recensées par les commissions de solidarité, à raison de 10.000 DA chacune. Un montant qui leur sera remis à la veille du mois de Ramadan prochain, a-t-on précisé.

PUB

SOUK-AHRAS. HABITAT
800 aides à la construction rurale à octroyer courant 2022

Plus de 800 aides à la construction rurale devraient être octroyées courant 2022 à Souk Ahras, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale du logement. Le quota d'aides sera réparti sur l'ensemble des communes de cette wilaya frontalière à l'effet de fixer leurs populations dans les zones rurales et encourager l'activité agricole, a précisé à l'APS le directeur de wilaya du logement, Mostefa Bikaa. Toutes les facilités ont été accordées pour la réalisation de ce type de logement, a assuré le même responsable, relevant que les bénéficiaires recevront chacun une aide de 700.000 DA pour la réalisation de leurs habitations. La wilaya de Souk Ahras a attribué 33.276 aides au logement rural ayant permis la réalisation de 28.790 unités de ce type d'habitation au 30 novembre dernier, soit un taux de 87 %, a rappelé M. Bikaa, précisant que 760 logements ruraux sont actuellement en cours de réalisation, alors que le nombre de logements non encore lancés s'élève à 3.726, soit 11 %. Concernant les lotissements sociaux du programme des Hauts plateaux et du Sud, 66 actes administratifs avec livres fonciers ont été remis aux bénéficiaires de 150 lots sociaux de la commune de Sidi Fredj et 100 autres actes devraient être délivrés courant 2022 dans les communes de Targuelt, Oued Kébrit, Sidi Fredj, Bir Bouhouch, Oum Laâdhaïm, Zaârouria et Safel El Ouidène, a indiqué le directeur local du logement.

EL-BAYADH. DRE

250 millions DA pour le renouvellement du réseau d'eau potable de trois communes

Une enveloppe de 250 millions DA a été allouée pour le renouvellement et la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable dans de nombreux quartiers de trois communes de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris jeudi du directeur local des ressources en eau (DRE) Djebbar Belmerir.

L'enveloppe budgétaire, a indiqué à l'APS le DRE, a été allouée dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour le renouvellement du réseau d'eau potable à travers plusieurs quartiers du chef-lieu de la wilaya, à l'instar d'El-Anasser, Chourouk et le quartier dit "Météo", en plus de quartiers des communes de Regassa et Brezina. Cette opération a été lancée, dernièrement, au niveau de la cité Météo, au chef-lieu de wilaya, et des quartiers de la commune de Regassa, en attendant le lancement des travaux dont les délais ont été fixés à trois mois à travers les quartiers ciblés, totalisant 15 000 habitants. D'autre part, des travaux de renouvellement et d'élargissement des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été lancés, dernièrement, dans de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheïkh, notamment au niveau des quartiers Istiklal, Chouhada



2, Hai-Gharbi, centre ville et cité 35 logements. Une enveloppe de 70 millions DA du budget de wilaya a été consacrée à ce projet dont les délais de réalisation ont été fixés à trois mois. Par ailleurs, les services de la DRE ont lancé une opération de réalisation et d'équipement de 12 puits artésiens au niveau des communes d'El-Bayadh, Kef Lahmar, Mahara, Labiodh Sidi Cheïkh et Arbouat. Le but étant de renforcer la distribution en ce liquide précieux en augmentant le nombre de puits, au côté de ceux déjà existants, à savoir 89

puits artésiens répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya. L'achèvement de cette opération, qui a nécessité une enveloppe de 500 millions DA, est prévu durant le second semestre de l'année en cours, selon la même source. Les travaux du projet de renouvellement du réseau d'assainissement de 16 quartiers du chef-lieu de la wilaya, dont le coût est estimé à 200 millions DA dans le cadre du programme sectoriel, seront achevés prochainement, a ajouté Djebbar Belmerir.

BISKRA. CONSERVATION DES FORÊTS

13 conventions pour la plantation d'environ 13 000 arbres

La Conservation des forêts de la wilaya de Biskra a conclu 13 conventions de partenariat avec des associations locales pour la plantation d'environ 13 000 arbres, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation. Les conventions ont pour objectif de concrétiser la coopération entre la Conservation des forêts de Biskra et les associations locales pour la réhabilitation du couvert végétal détruit par les feux de forêts notamment

dans la forêt Mezbel dans la commune Mezirâa (60km à l'Est de Biskra) et la forêt de Djebel Nouassar dans la commune Aïn Zaâtout 45km au nord, a précisé le conservateur de wilaya des forêts, Ali Ataf.

Les conventions signées concernent 4 associations activant dans le domaine de l'environnement, 6 associations de chasseurs, 2 associations caritatives et une (1) association de promotion des jeunes, a-t-il déclaré, précisant que chaque association se chargera de la plantation de 1 000 plants de Pin d'Alep et de cyprès, et ce dans le cadre des efforts de régénération du couvert végétal.

Le même responsable a également

salué les efforts des associations locales qui participent efficacement au reboisement, ajoutant que ces initiatives permettent aux associations de concrétiser leurs programmes environnementaux, notamment s'agissant de l'ancrage de la culture de préservation du couvert végétal et le reboisement chez les nouvelles générations, et ce avec la participation de la Conservation des forêts. Depuis le 25 octobre dernier, la Conservation des forêts de Biskra a entamé un programme de reboisement d'une surface de 25 ha dans les forêts de Mezbel et Djebel Nouassar ravagés par les feux de forêts durant l'été 2021, a relevé la même source.

KHENCHELA. RESSOURCES EN EAU

Réalisation prochaine de 21 puits profonds

Des projets de réalisation de 21 puits profonds seront lancés prochainement à travers plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des ressources en eau. Inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement spécifique à la wilaya de Khenchela, ces projets de réalisation, d'équipement et d'électrification de 4 000 mètres linéaires de puits profonds ont été retenus pour les communes confrontées à un déficit en eau potable, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Djamel Latrache. Les régions concernées sont situées dans les communes d'El-Ouldja, N'sigha, El-Hamma, Bouhmama, Yabous, R'mila, Babar, Chélia, Taouzianet, Baghaï, Chechar, Tamza, Djellal, Aïn Touila, Khenchela et Ouled Rechache, a ajouté le même responsable qui a assuré que des projets similaires seront retenus pour d'autres localités. Un appel d'offres ouvert a été lancé, la semaine passée, et l'attribution temporaire des marchés sera annoncée en février prochain de sorte à permettre le lancement des travaux "avant la fin du premier semestre de l'année 2022", a ajouté le même responsable. L'inscription de ces 21 forages a pour objectif d'assurer l'eau potable et d'irrigation aux habitants des régions concernées dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations et la prise en charge de leurs préoccupations pour favoriser leur fixation dans les zones rurales et encourager les activités agricoles, a relevé M. Latrache.

ORAN. CNAS

Plus de 600 entreprises bénéficient du rééchelonnement de leurs dettes

Plus de 600 entreprises ayant des créances auprès des services des assurances sociales de la wilaya d'Oran ont bénéficié de mesures de rééchelonnement de leurs dettes dans le cadre des dispositions exceptionnelles décidées par le Gouvernement, a-t-on appris jeudi auprès de l'agence de wilaya de la CNAS. Les dispositions exceptionnelles concernent l'exemption totale des amendes et pénalités de retard dans le versement des cotisations d'assurances sociales. Plus de 600 entreprises débitrices ont bénéficié de rééchelonnement de leurs dettes et plus de 19 000 personnels actifs ont bénéficié de ces mesures, a précisé la même source. Les mesures décidées par le Gouvernement en faveur de personnes et entreprises sont prises pour assurer le bon fonctionnement des entreprises après une léthargie due à la pandémie de coronavirus, rappelle-t-on. Par ailleurs, l'agence CNAS a recensé, depuis le début de ce mois de janvier, le dépôt de 10 772 déclarations annuelles des salaires pour l'année 2021 parmi plus de 20 000 personnels inscrits à la CNAS où plus de 226 000 travailleurs ont bénéficié de divers avantages, notamment ceux relatifs à la mise à jour des cartes Chiffa. Pour rappel, les dispositions exceptionnelles restent valables jusqu'au 31 janvier en cours, dernier délai de dépôt des déclarations annuelles des salaires et des salariés, rappelle-t-on. L'agence de wilaya d'Oran ouvre exceptionnellement les vendredi et samedi pour permettre aux employeurs et entreprises endettés d'effectuer ces procédures.

HABITAT

Attribution, à la fin du 1er semestre, de 2 000 LPL

Pas moins de 2 000 logements de type publics locatifs seront attribués à la fin du premier semestre de l'année en cours dans la zone de Aïn Beïda, agglomération urbaine relevant de la commune d'Es-Sénia, au profit des bénéficiaires des pré-affectations de la daïra d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de wilaya du logement. Les gros œuvres, y compris les appartements, sont achevés à 100%, en attendant d'entamer, prochainement, les travaux d'aménagement extérieurs, matérialisés par la réalisation de trottoirs, les routes et les aires de jeux, ainsi que le raccordement des logements aux réseaux d'électricité, gaz et téléphone, a indiqué à l'APS le directeur du logement de la wilaya, Khorkhi Yacine. Lors de sa visite sur le site du projet, en compagnie du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, des représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière et des services de Sonelgaz, M. Khorkhi a insisté sur l'impératif d'accélérer la cadence des travaux de réalisation et de renforcer les chantiers pour "livrer le projet dans les délais fixés à la fin juin ou début de juillet prochains, au maximum", faisant observer qu'il sera programmé des visites inopinées pour s'enquérir de l'avancée des travaux. A signaler, qu'il a été procédé, durant le mois en cours, à la remise des clefs des logements publics locatifs au profit de 2.668 bénéficiaires parmi les détenteurs des pré-affectations de la daïra d'Oran au niveau du pôle urbain de Oued Tlélât pour un total de 5 668 logements du même type programmés.

PUB

UKRAINE

Biden maintient la pression, la voie diplomatique reste ouverte

Joe Biden a maintenu la pression sur Moscou en annonçant l'envoi prochain d'un nombre limité de soldats en Europe de l'Est, malgré les échanges tous azimuts qui laissent une voie ouverte pour un règlement diplomatique des tensions autour de l'Ukraine.

De son côté, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a appelé vendredi les Occidentaux à ne pas semer la "panique" autour du risque d'une invasion russe de son pays, pendant que le président russe Vladimir Poutine et son homologue français Emmanuel Macron convenaient de la "nécessité d'une désescalade". "Je vais envoyer des troupes américaines en Europe de l'Est et dans les pays de l'Otan prochainement, pas beaucoup", a annoncé vendredi le président américain, dont le pays a déjà placé 8 500 militaires en alerte pour renforcer l'Otan. Le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, a estimé qu'avec plus de 100 000 soldats russes déployés aux frontières ukrainiennes, la Russie avait amassé des forces suffisantes pour une invasion, mais il a souligné qu'un conflit entre l'Ukraine et la Russie n'était "pas inéluctable". "Il reste du temps et du champ pour la diplomatie", a-t-il ajouté. Le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, a pour sa part estimé qu'une attaque à grande échelle de Moscou aurait des conséquences "épouvantables", prévoyant "un nombre important de victimes" en cas d'offensive. À Londres, Boris Johnson s'est dit "déterminé à accélérer les efforts diplomatiques et à renforcer la dissuasion pour éviter une effusion de sang en Europe", selon une porte-parole de Downing Street vendredi soir. Le Premier ministre britannique doit s'entretenir dans les prochains jours avec Vladimir Poutine, avant un déplacement dans la région. Pour sa part, le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki est attendu mardi à Kiev. "La Pologne soutient l'Ukraine pour empêcher l'agression de la Russie", a tweeté le porte-parole du gouvernement polonais Piotr Muller.

"CLIMAT PROPICE AU DIALOGUE"

Lors d'une conférence de presse vendredi à Kiev, le président ukrainien avait appelé à ne pas céder à la "panique", tout en appelant la Russie à "faire des pas pour prouver" qu'elle ne va pas passer à l'attaque. La Russie dément tout projet d'invasion, mais s'estime menacée par



Des militaires ukrainiens participant à un exercice sur un terrain de tir à Lviv le 28 janvier 2022

Lors d'une conférence de presse, vendredi à Kiev, le président ukrainien avait appelé à ne pas céder à la "panique", tout en appelant la Russie à "faire des pas pour prouver" qu'elle ne va pas passer à l'attaque.

l'expansion de l'Otan depuis 20 ans et par le soutien occidental à l'Ukraine. Elle a donc lié la désescalade à la fin de la politique d'élargissement de l'Alliance atlantique, notamment à l'Ukraine, et au retour des déploiements militaires occidentaux aux frontières de 1997. Les États-Unis et l'Otan ont formellement rejeté mercredi ces demandes. "Les réponses des États-Unis et de l'Otan n'ont pas tenu compte des inquiétudes fondamentales de la Russie", a relevé le Kremlin dans un communiqué consacré à l'entretien entre MM. Poutine et Macron vendredi.

"AUCUNE INTENTION OFFENSIVE"

"Le président Poutine n'a exprimé aucune intention offensive", a noté la présidence française, ajoutant que les deux dirigeants sont convenus de la "nécessité d'une désescalade" et d'une poursuite du "dialogue." Les Européens et les Américains ont promis des sanctions féroces et sans précédent en cas d'attaque contre l'Ukraine. Ont été évoqués le gazoduc stratégique Nord Stream 2 entre la Russie et l'Allemagne, ou encore l'accès des Russes aux transactions en dollars, la monnaie reine dans les

échanges internationaux. Les États-Unis ont par ailleurs saisi jeudi le Conseil de sécurité de l'ONU, réclamant une réunion lundi en raison de la "menace claire" que fait peser à leurs yeux la Russie sur "la paix et la sécurité internationales".

SANCTIONS RUSSES CONTRE L'UE

De son côté, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a assuré que la Russie ne voulait "pas de guerre" et préférerait la "voie de la diplomatie". Les pays européens et les États-Unis doivent "faire très attention" à ne pas faire de concessions à la Russie ou offrir aux Russes "quelque chose qu'ils n'avaient pas avant", a estimé vendredi dans un entretien avec l'AFP la Première ministre estonienne Kaja Kallas. "La seule qui peut procéder à une désescalade est la Russie."

Moscou avait prévenu qu'un rejet de ses demandes allait se traduire par des représailles d'ampleur, sans plus de précisions. Vendredi soir, la diplomatie russe a annoncé interdire d'entrée en Russie des représentants des forces de l'ordre, des organes législatifs et exécutifs de certains pays de l'UE qui sont "personnellement responsables de la propagation de la politique antirusse".

Des députés russes en vue ont quant à eux proposé que la Russie reconnaisse l'indépendance des territoires séparatistes prorusses en Ukraine et qu'elle les arme. Le Kremlin est déjà considéré comme l'instigateur de ce conflit dans l'est du territoire ukrainien, qui a été déclenché en 2014 peu après l'annexion russe de la Crimée ukrainienne et dans la foulée d'une révolution pro-occidentale à Kiev.

BIRMANIE

L'ONU appelle au rétablissement du pouvoir civil

La communauté internationale doit accroître la pression sur l'armée birmane afin qu'elle mette fin à sa violente répression et rétablisse le pouvoir civil, a déclaré vendredi à Genève, la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet. Au moins 1 500 personnes ont été tuées par les forces de sécurité en Birmanie depuis le coup de force du 1er février 2021, un chiffre qui, selon l'ONU, ne tient pas compte "des milliers de morts supplémentaires dues au conflit armé et à la violence", qui se sont intensifiés dans tout le pays d'Asie. Le peuple de Birmanie a payé un lourd tribut en vies et en libertés, et continue de plaider inlassablement pour la démocratie, a affirmé Mme Bachelet, dans un communiqué, exhortant les gouvernements et les entreprises à tenir compte des voix du peuple et à intensifier la pression sur les militaires. La persécution des minorités ethniques et religieuses telles que les Rohingyas, les procès inéquitables d'opposants politiques et les attaques "aveugles", notamment les attentats à la bombe, "montrent le grave mépris pour la vie humaine" du régime actuel, a ajouté la cheffe des droits de l'homme de l'ONU, à quelques jours de l'anniversaire du coup de force dans ce pays. Au cours des 12 derniers mois, le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé la détention arbitraire de 11 787 personnes pour avoir exprimé leur opposition au régime militaire lors de manifestations pacifiques ou par le biais de leurs activités en ligne, dont 8 792 sont toujours en détention. Au moins 290 personnes sont mortes en détention, "la plupart probablement à la suite d'actes de torture, selon l'ONU, qui appelle à "redoubler d'efforts de toute urgence", pour rétablir les droits humains et la démocratie en Birmanie et faire en sorte que les auteurs de violations et d'atteintes systématiques aux droits humains aient à rendre des comptes.

NUCLÉAIRE IRANIEEN

Les pourparlers de Vienne sont temporairement suspendus

Les pourparlers relatifs à l'accord sur le nucléaire iranien de 2015, officiellement connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (JCPOA), ont été temporairement suspendus, a annoncé vendredi l'Union européenne (UE). Selon un communiqué du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), le 8e cycle de négociations à Vienne "va faire une pause", ce qui donnera aux participants le temps de retourner dans leurs capitales respectives pour des consultations avec leurs gouvernements. "Les pourparlers reprendront la semaine prochaine", ajoute le communiqué, indiquant que "les participants poursuivront les discussions sur la perspective d'un éventuel retour des États-Unis au sein du JCPOA et sur la manière d'assurer la mise en œuvre complète et effective de l'accord par toutes les parties". Enrique Mora, secrétaire général adjoint du SEAE, a pour sa part écrit sur Twitter que les participants retourneraient dans leurs capitales "pour des consultations et des instructions" et reviendraient la semaine prochaine, notant aussi que "des décisions politiques sont nécessaires maintenant".

COVID-19

La Russie passe la barre des 100 000 infections quotidiennes, un record

La Russie a dépassé samedi pour la première fois la barre symbolique des 100.000 infections quotidiennes au Covid-19, un record qui illustre la force de la nouvelle vague due au variant Omicron, très contagieux.

Selon les chiffres du gouvernement, 113 122 nouveaux cas ont été enregistrés ces dernières 24 heures, et 668 personnes sont mortes. La capitale, Moscou, reste le principal foyer de l'épidémie

en Russie avec 26 488 nouvelles infections et 76 nouveaux décès. Il s'agit d'un record de nouvelles infections pour le neuvième jour consécutif dans le pays le plus endeuillé d'Europe par le coronavirus.

La pandémie a sérieusement aggravé la crise démographique que connaît depuis trente ans la Russie, qui a perdu plus d'un million d'habitants au cours de l'année 2020. Si les autorités recensent 330 111 morts du Covid-

19 depuis le début de la pandémie, l'agence statistiques Rosstat, qui a une définition plus large, en a dénombré plus de 660 000, soit presque le double du bilan officiel.

Ce bilan s'explique par une campagne de vaccination très poussive, la quasi-absence de mesures de confinement depuis le printemps 2020 et un non-respect généralisé de mesures sanitaires comme le port du masque dans les transports publics.

Alors même que ce pays

dispose de plusieurs vaccins de sa propre conception, dont le Spoutnik V, moins de la moitié des 145 millions de Russes sont complètement immunisés à ce jour, selon le site internet spécialisé Gogov.

Après un confinement strict au printemps 2020, les autorités russes ont refusé de remettre en place de telles restrictions, malgré de nouvelles vagues épidémiques, afin de limiter les pertes économiques.

SNEAK

L'artiste urbain transforme un terrain de basketball en œuvre d'art

Connu pour ses graffitis et autres œuvres d'art urbaines dans de nombreux quartiers de la capitale dont la Casbah d'Alger, le plasticien Sneak, Amine Aitouche de son vrai nom, a signé récemment une œuvre urbaine d'une rare élégance en guise de réhabilitant un terrain de basketball de proximité.



Si l'art urbain se fait de plus en plus présent dans nos rues depuis quelques années à travers la multitudes de portraits de célébrités du monde du sport, de la musique ou encore du cinéma, Sneak, qui passe avec aisance des cimaises de galerie aux façades d'immeubles, est l'un des rares plasticiens reconnus à prendre l'initiative de réhabiliter à sa manière un stade de proximité dans la commune de Kouba. Intitulée "Hip Hop Fury", cette œuvre

respecte le traçage d'un terrain de basketball tout en utilisant ces même formes pour créer une alternance de couleurs entre le jaune vif et le noir délimitée par le blanc du traçage. L'artiste connu pour sa maîtrise de la calligraphie comme éléments graphique, utilise des lettres arabes, noires sur fond jaune ou blanches sur fond noir, pour remplir l'essentiel de ce terrain que l'artiste, soutenu par une chaîne de

magasins de sport, à lui-même nettoyyé et réhabilité avec l'apport de quelques proches et riverains.

Calligraphe et designer, Amine Aitouche est diplômé de l'École des Beaux-arts d'Alger, il se définit comme un artiste urbain, et a multiplié ses actions dans les rues de la capitale notamment à la Casbah où il a réalisé une fresque. En 2015, il expose pour la première fois au Musée Bardo d'Alger

à travers une installation murale avant les expositions "Sneacatacombes" en 2017, une installation alliant art pictural, graphisme, street art, calligraphie et musique sur des thèmes communs à l'Égypte ancienne, et "Inversion" en 2019. Il exposera également dans des galeries de la capitale et à Oran en plus de participer en 2016 à une exposition collective à Paris qui a réuni plus de 70 artistes.

MUSIQUE

Aurora, pour la tolérance suivez l'étoile du Nord

Étoile sur le front, look entre princesses et elfe, Aurora semble tombée d'une autre planète: la Norvégienne attire aussi l'attention avec son électropop. A 25 ans, l'artiste à la peau diaphane sait comment faire passer ses messages. D'abord en captant la lumière avec son double scénique, inspiré des contes pour enfants et d'un univers d'heroic fantasy (comme a pu le faire Björk, à qui on la compare souvent). Puis avec ses mélodies. Un ancien titre, "Runaway", cumule plus de 430 millions d'écoutes sur Spotify, leader des plateformes musicales. Elle a même été adoubée par les Chemical Brothers, figures de l'électro avec qui elle a chanté. Un nouveau morceau, "Cure for me", a tout du tube en puissance. Ce "Traitement pour moi", elle chante qu'elle n'en veut pas, justement. "Le système, le monde, la religion, la société, nous poussent à avoir honte de ce que nous sommes, de la couleur de nos peaux, de la forme de nos corps", expose l'auteur-compositrice-interprète, rencontrée par l'AFP à Paris. "C'est dévastateur, nous n'avons qu'une vie, et on nous colle cette culpabilité parce qu'on pense différemment", poursuit-elle, une petite étoile dorée posée sur son front, juste sous la frange. Le morceau "Giving in to the love" dénonce au passage ces miroirs trompeurs que sont les écrans, des téléphones ou des téléphones.

DUO AVEC POMME

«On nous fait croire qu'il faut être hyper productifs pour justifier notre existence, qu'il faut être beaux, célèbres, riches, avoir des followers», pointe-t-elle. "Notre obsession de la perfection est effrayante, car ça n'existe pas". Pour elle, les bouées de sauvetage sont l'art, en général, et la musique, en particulier. Les références abondent autour de son dernier album "The gods we can touch", sorti récemment. Le clip de "Cure for me" fait des clin d'œil au film "Beetlejuice" de Tim Burton, tandis que celui de "Giving in to the love" réveille le souvenir de "La Belle et la Bête" de Jean Cocteau, avec ces statues qui prennent vie. Cinéma toujours, avec la chanson "Blood in the wine" qui s'ouvre par un hommage au maestro de la B.O. du western-spaghetti, Ennio Morricone. Aurora a, elle, prêté sa voix pour des séquences de "La reine des neiges 2", film d'animation de Disney. Et la Norvégienne s'est trouvée des alliées, comme la chanteuse française Pomme, qui chante avec elle sur "Everything matters". Ces deux voix célestes se sont rencontrées pour la première fois à Paris cette semaine, après avoir enregistré à distance.

FESTIVAL DE SUNDANCE

Le thriller fantastique "Nanny" primé

"Nanny", thriller fantastique centré sur une nounou sans-papiers travaillant pour une riche famille de New York, a été primé vendredi au festival du film de Sundance. Avec en vedette Anna Diop et Michelle Monaghan, ce premier long-métrage de la réalisatrice Nikyatu Jusu raconte les sacrifices d'Aisha, une nounou sénégalaise qui laisse son pays et son jeune fils derrière elle pour tenter de se construire une nouvelle vie aux Etats-Unis. "Particulièrement aux Etats-Unis, nous n'avons pas vu assez de films reflétant la quantité disproportionnée de femmes noires et de couleur qui sont les employées de maison faisant tourner le pays", avait lancé Nikyatu Jusu durant ce festival consacré au cinéma indépendant, qui s'est déroulé encore cette année de manière entièrement virtuelle à cause de la pandémie. "Je voulais me concentrer sur des femmes qui sont généralement reléguées à la périphérie dans les histoires des autres femmes", a expliqué la réalisatrice américaine, dont les parents sont originaires de Sierra Leone. Anna Diop, également connue pour la série télévisée "Titans", est quant à elle née au Sénégal et s'est installée aux Etats-Unis quand elle était encore enfant. "Nanny", qui explore les codes du film d'horreur, le folklore africain ainsi que la question de la race et de la maternité, n'a pas encore de date de sortie. Le festival co-fondé par l'acteur Robert Redford a décerné son prix du documentaire à "The Exiles", dans lequel la documentariste retrouve la trace de trois dissidents chinois ayant fui après la répression de Tiananmen en 1989. Le prix du public est allé au long-métrage "Cha Cha Real Smooth" avec Dakota Johnson et Cooper Raiff, qui en est aussi le scénariste et réalisateur. Le film a été acheté par Apple TV+ durant le festival pour 15 millions de dollars, le plus gros contrat signé cette année à Sundance. "Navalny", documentaire consacré au principal opposant politique russe Alexeï Navalny, désormais emprisonné, a également été primé par le public du festival, où il avait été ajouté in extremis à la pro-



grammation. Son réalisateur Daniel Roher a souligné qu'il souhaitait que son film suscite une mouvement "mondial de protestation" sur le sort de l'opposant. Le film, diffusé par CNN et HBO Max, suit Alexeï Navalny, ainsi que sa famille et ses collaborateurs, durant les cinq mois passés en Allemagne à se soigner d'un empoisonne-

ment qui a failli l'emporter en 2020. "Je veux que ce nom soit associé à une injustice grotesque perpétrée par l'État russe contre un homme qui a survécu à une tentative de meurtre et qui a ensuite été arrêté pour le simple fait d'avoir survécu", a lancé Daniel Roher.

DÉSINFORMATION COVID

Joni Mitchell suit Neil Young et se retire de Spotify

La chanteuse de country Joni Mitchell a annoncé vendredi qu'elle retirait sa musique de Spotify en raison des "mensonges" liés au Covid-19 divulgués sur la plateforme de streaming, comme Neil Young l'avait fait peu avant. "J'ai décidé de retirer toute ma musique de Spotify", a écrit sur son site l'interprète de "Big Yellow Taxi", en soutien à la légende du folk-rock dans son combat contre le podcast de l'animateur américain populaire et controversé Joe Rogan. "Des irresponsables répandent des mensonges qui coûtent la vie à des gens. Je suis solidaire de Neil Young et des communautés scientifiques et médicales mondiales sur cette question", a expliqué la Canadienne de 78 ans qui compte 3,7 millions d'abonnés sur la plateforme. La plateforme suédoise n'a pas réagi. Neil Young avait confirmé mercredi sa décision spectaculaire de retirer sa musique de Spotify. Le chanteur américano-canadien compte 2,4 millions d'abonnés et plus de six millions d'auditeurs par mois sur Spotify, leader mondial du streaming musical. Mais le podcast de Joe

Rogan, un contenu exclusif de la plateforme, qui accumule des millions d'écoutes, a été numéro 1 sur Spotify en 2021. "Spotify est devenu un lieu de désinformation potentiellement mortelle sur le Covid. Des mensonges vendus contre de l'argent", avait pointé Neil Young, dont le geste a été applaudi par le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus. Joe Rogan, dont le contrat signé avec Spotify l'année dernière est estimé à 100 millions de dollars, est accusé d'avoir découragé la vaccination chez les jeunes et d'avoir poussé à l'utilisation d'un traitement non autorisé, l'ivermectine, contre le virus. "Ils peuvent avoir Rogan ou Young. Pas les deux", avait affirmé Neil Young, dont le dernier album, "Barn", est sorti fin 2021. Le chanteur à la longue carrière avait dit espérer que d'autres artistes et maisons de disques le suivent. Par la voix d'un porte-parole, Spotify a regretté le départ de Neil Young, mais mis en avant l'équilibre entre "la sécurité des auditeurs et la liberté de création".

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAÏER - BARIKA
DIMANCHE 30 JANVIER 2022 - PRIX : GHIR RADHIA - PS.A.NEE
DISTANCE : 1 700 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Jeu de vie, seul contre tous

Une belle épreuve à caractère conçue avec un lot de pur sang anglais né élevé en Algérie, n'ayant pas gagné la somme de 171 000 dinars depuis septembre passé, que nous aurons à négocier ce dimanche 30 janvier à l'hippodrome de Barika avec ce prix qui porte le nom de la superbe Crack Ghir Radhia. On peut dire qu'il va y avoir du spectacle, entre Jeu de Vie, Rose El Mesk, Secrétariat Bigred et Handoskaya en compagnie de Black Orchid, Esperaza ou Tadano.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. JEU DE VIE. Logiquement ce Crack a déjà une course gagnée. À suivre sans voir.

2. BLACK ORCHID. Ses dernières performances plaident largement en sa faveur, mais c'est juste pour une quatrième ou cinquième place.

3. ROSE EL MESK. Cette jument, possède des qualités assez évidentes pour figurer parmi les meilleures places du podium.

4. TADANO. Cette femelle de six ans n'aura pas la tâche facile ici. Au mieux elle sera alignée au bout d'une longue combinaison.

5. JAZZ PRESTIGE. S'attaque à

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
W. HARCHA	1	JEU DE VIE	CH. ATTALLAH	58	11	PROPRIÉTAIRE
SH. LAHMICI	2	BLACK ORCHID	AB. ATTALLAH	58	8	B. LAHMICI
A. SID	3	ROSE EL MESK	S. BENYETTOU	56	1	PROPRIÉTAIRE
H. BENTEBBI	4	TADANO	O. CHEBBAH	56	4	A. CHEBBAH
AZ. REHAOUET	5	JAZZ PRESTIGE	Y. LOUCIFI	56	9	PROPRIÉTAIRE
EH. HAMANI	6	SECRETARIAT BIGRED	T. LAZREG	56	2	S. ROUANE
W. HARCHA	7	BONBON DE VIE	B. TARCHAG	56	6	PROPRIÉTAIRE
MS. MEKKAOUI	8	KISSOUMA	A. KOUAOUCI	55	12	PROPRIÉTAIRE
Y. MEFTOUH	9	HANDOSKAYA	A. ATTIA	55	5	PROPRIÉTAIRE
KH. RAS. GHORAB	10	ESPERAZA	M; BOUCHAMA	55	7	A. CHEBBAH
A. GUERAOUI	11	READ ME	D. BOUBAKRI	55	10	PROPRIÉTAIRE
W. HARCHA	12	ROSE CALINA	AB. CHENAFI	54	3	PROPRIÉTAIRE
AB. TEBIB	13	SEBHA	A. HAMIDI	54	13	MED HAMIDI

plus forte partie. À revoir.

6. SECRETARIAT BIGRED. Il me semble avoir bien progressé depuis. Méfiance il faut garder un oeil ouvert sur lui. Il peut surprendre.

7. BONBON DE VIE. Pas évident. Tâche difficile.

8. KISSOUMA. Cette jeune pouliche, risque de trouver ici, une assez forte opposition. À revoir.

9. HANDOSKAYA. On aura souhaité voir son jockey fétiche en selle. Il s'agit bien sur de A. Kouaouci, qui a choisi de monter ailleurs. Tâche assez délicate.

10. ESPERAZA. En cas de défaillance de nos favoris. Elle peut juste prétendre à une cinquième place.

11. READ ME. Ce vieux né élevé à

trop bataillé ces derniers temps. Il mérite un bon repos.

12. ROSE CALINA. Outsider assez lointain.

13. SEBHA. Débute à revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. JEU DE VIE - 6. SECRETARIAT BIGRED - 3. ROSE EL MESK - 9. HANDOSKAYA - 2. BLACK ORCHID

LES CHANCES

10. ESPERAZA - 4. TADANO

Amazon accusé par une plainte de pratiques anti-syndicales à New York

L'agence américaine en charge du droit du travail (NLRB) a déposé une plainte accusant Amazon de tenter de dissuader des salariés d'un entrepôt de Staten Island, à New York, de se syndiquer. Dans un document daté de jeudi, le NLRB fait état de plusieurs exemples, en mai et juin 2021, de responsables du site, d'agents de sécurité ou d'un consultant, affirmant qu'un syndicat serait "futile", traitant les personnes menant l'effort de syndicalisation de "voyou", interrogeant les employés sur leurs activités syndicales voire confisquant leurs tracts. L'agence, qui a été saisie par trois personnes différentes, souhaite que le groupe informe mieux les salariés de leurs droits en termes de syndicalisation. L'entreprise "a enfreint la loi à plusieurs reprises en menaçant, surveillant et interrogeant des salariés de l'entrepôt de Staten Island impliqués dans la campagne de syndicalisation", a affirmé la responsable locale du NLRB, Kathy Drew King. Amazon affirme de son côté que "ces allégations sont fausses". Une audience devant un juge administratif aura lieu le 5 avril. Plusieurs employés de l'entrepôt tentent depuis l'an dernier d'y créer un syndicat.

Tempête dans l'est des Etats-Unis : des milliers de vols annulés

Des milliers de vols ont été annulés hier aux Etats-Unis en prévision d'une violente tempête attendue dans l'est du pays, accompagnée de chutes de neige et de vents forts. La Nouvelle-Angleterre et le Nord-Est, y compris New York et Boston, devaient être les plus touchés par ces intempéries. Sableuses et chasse-neige sont prêts dans des villes comme New York, dont le maire, Eric Adams, a prévenu sur Twitter que 30 cm de neige étaient prévus sur la ville, tout en ajoutant que "Mère Nature a tendance à faire ce qu'elle veut". Quelque 3.400 vols ont déjà été annulés pour la journée de samedi, à l'arrivée ou au départ des Etats-Unis, selon le site de suivi des vols FlightAware. Vendredi, plus de 1.450 vols avaient été annulés. Le National Weather Service (NWS), service météorologique national, a mis en garde contre "des conditions de déplacement presque impossibles" sur une partie des côtes du Mid-Atlantic et de la Nouvelle-Angleterre, avec des chutes de neige attendues supérieures à 30 cm en certains endroits. Les gouverneurs de New York et du New Jersey ont déclaré l'état d'urgence, tandis que la maire de Boston, Michelle Wu, a déclaré l'urgence neige pour sa ville. "Rentrez chez vous ce soir, restez chez vous pendant le week-end, évitez tout déplacement inutile", a déclaré la gouverneure de l'Etat de New York, Kathy Hochul, dans un communiqué.

Des drones de reconnaissance et de combat chinois pour l'Algérie

Selon le site ukrainien spécialisé « defence-ua » l'Armée algérienne se dotera de six drones de reconnaissance et de combat « CH-5 » qui sont de fabrication chinoise. Pour sa part, le site algérien « Mena Défense » a confirmé que l'Algérie a passé une commande de cinq drones chinois du même type. Ces drones, selon leurs caractéristiques techniques et telles que présentés par le constructeur chinois, en plus d'accomplir des missions de reconnaissance et d'attaque, peuvent transporter jusqu'à 1000 kg de charge utile. Toujours selon le site ukrainien, qu'à ce jour, la Chine a fourni à l'Algérie ses drones de reconnaissance, dont cinq CH-3 et cinq CH-4 en 2018. Et d'ici fin



2022, l'Armée nationale populaire « disposera d'une flotte de 60 types de différents drones », selon « Army Recognition ». Ces différentes sources spécialisées

paraissent d'autant plus fiables qu'un événement qui s'est passé récemment confirme la véracité de cette information. En effet, décembre dernier, alors en visite en Egypte dans le cadre du salon de défense Edex-2021, le chef d'Etat-major de l'ANP, Saïd Chengriha, a fait une tournée à travers les stands de plusieurs pays amis et alliés de l'Algérie. C'est ainsi qu'il s'est attardé en particulier chez le partenaire chinois où il s'est enquis de ses différents types d'armements, comme c'est le cas pour les drones à usage militaire.

L'ONU ouvre ses archives à Genève pour le public

Les archives de l'ONU à Genève seront plus faciles d'accès pour le public dans le monde entier, une plateforme, sur laquelle des millions de pages de la Société des Nations (SDN) ont été numérisées, ayant été lancées pour la première fois vendredi dernier. Les archives rassemblent les documents des mouvements internationaux de paix du 19e siècle, de la SDN, de l'Office des Nations unies à Genève (ONUG) et d'autres agences onusiennes. Parmi elles, d'ici la fin de l'année, plus de 15 millions de pages de la SDN, surtout des lettres reçues dans de nombreuses langues, ont été numérisées. Au total, près de 90% ont été numérisées et plus de 70% sont prêtes à être montrées. La plateforme active depuis décembre dernier offre encore du matériel visuel. Elle permettra de mieux comprendre le multilatéralisme. "C'est une étape importante" après des années d'efforts, a dit à la presse la directrice générale de l'ONUG, Tatiana Valovaya. Les débuts des discussions internationales sur les réfugiés, le désarmement ou de nombreuses autres questions peuvent être mieux saisis, précise-t-on. Pendant des décennies, ce matériel n'était accessible qu'aux seules personnes qui pouvaient se déplacer à Genève. Soit environ 150 par année seulement.

Ghardaïa : arrestation de dix individus pour leur implication dans diverses affaires

Dix (10) individus dont trois (3) faisant l'objet d'avis de recherche et deux mandats d'amener pour leur implication présumée dans diverses affaires criminelles ont été appréhendés par les éléments de la sûreté de Ghardaïa, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire. L'arrestation de ces individus a eu lieu dans les différents quartiers et localités de la wilaya, suite à des opérations policières visant à lutter contre les fiefs de maux sociaux, a précisé le texte, ajoutant que le pointage effectué dans la base des données des personnes recherchées, a montré que ces mis en cause aux antécédents judiciaires font également l'objet d'avis de recherche pour leur implication dans des affaires de trafic de drogue, de psychotropes et boissons alcoolisées ainsi que d'escroquerie



financière, chèque sans provision. Les investigations ont permis la saisie d'une quantité de drogue, des comprimés de psychotropes et des boissons alcoolisées, a-t-on ajouté. Une perquisition effec-

tuée à l'intérieur d'un véhicule a permis aussi la saisie d'un fusil de chasse et une trentaine de cartouches (calibre 16 millimètres) détenu sans autorisation ni permis de chasse, selon la même source.

Cinq personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone à Constantine

Cinq personnes ont trouvé la mort dans la nuit de vendredi à samedi asphyxiées au monoxyde de carbone dans la wilaya de Constantine dont quatre membres d'une même famille dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli et une autre dans la commune de Zighoud Youcef, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la Wilaya.

Il s'agit de quatre membres d'une même famille décédés suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans un appartement dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, a indiqué le chef de service de prévention à la direction de la Protection civile, le capitaine Abderramane Lagraa, dans une déclaration à l'APS. Les victimes sont le père (65 ans), la mère (61 ans), une jeune fille de 31 ans et un jeune homme de 25 ans, a ajouté le responsable, précisant que les éléments de la Protection civile qui sont intervenus à 21h38 et ont découvert les quatre corps inertes. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus à 22h 10 pour transporter la dépouille d'un jeune homme de 31 ans asphyxié au monoxyde de carbone émanant d'un réchaud traditionnel (tabona) à la cité Sidi Larbi dans la commune de Zighoud Youcef vers la morgue de l'hôpital de la ville. Les services de sécurité ont, de leur côté, ouvert une enquête concernant ces deux incidents.

MISE AUX POINGS

«La capacité de production de Naftal concernant l'enfûtage des bouteilles de gaz peut atteindre deux millions de bouteilles quotidiennement en cas d'emploi de trois équipes quotidiennement et de mise en marche des centres d'enfûtage tout au long du jour»

Mourad Menouar, le PDG de Naftal



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénaire Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Dimanche 30 janvier 2022

15°C / 5°C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 12 km/h
Humidité : 68 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 8 km/h
Humidité : 84 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 27 djoumad el thani 1443

Dohr : 13h02
Assar : 15h50
Maghreb : 18h14
Ïcha : 19h35

Lundi 28
djoumad el thani
Sobh : 06h23
Chourouk : 07h51

VOYAGER PAS CHER À PARTIR D'AVRIL PROCHAIN

La compagnie Fly Westaf Algérie prend son envol

Bonne nouvelle pour notre communauté nationale à l'étranger ainsi qu'aux férus des voyages à l'intérieur du pays. Une nouvelle compagnie low cost (à bas prix) vient de voir le jour en Algérie, selon le député de l'émigration Abdelouahab Yagoubi.



Ph : DR

En effet, dans une publication sur sa page Facebook, l'élu de l'Assemblée populaire nationale a révélé que cette compagnie privée qui porte le slogan « Dépensez moins, voyagez plus »,

lancera ses premiers vols à compter du mois d'avril, précisant que « le prix moyen aller-retour sera proposé inférieur à 200

euros voire moins par la suite ». « Après l'acquisition, par cette compagnie de plusieurs appareils B737 du géant américain Boeing, nous espérons que les vols débiteront dès le mois d'avril », a indiqué le député.

Cette nouvelle compagnie aérienne privée devrait opérer des vols entre la France et l'Algérie.

« Des vols devraient être programmés par Fly Westaf au départ des aéroports de Paris-Beauvais, Lyon et Marseille à destination des aéroports d'Alger, Oran et Annaba », indique le parlementaire sur sa page.

Pour rappel, en novembre dernier, le ministre des Transports avait annoncé que son département a donné son accord de principe pour neuf projets de création de compagnies aériennes privées.

Le ministre a fait savoir que les investisseurs privés pourront entamer la concrétisation de leurs projets de création de compagnies aériennes dès l'obtention de l'accord de principe avant de les lancer une fois toutes les conditions juridiques réunies.

Sarah O.

ELLE AURA LIEU PAR VISIOCONFÉRENCE

Réunion du Conseil des ministres aujourd'hui

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera aujourd'hui, par visioconférence, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la

Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera, dimanche 30 janvier 2022, par visioconférence une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen d'exposés relatifs aux secteurs de l'agriculture, de l'habitat, de l'environnement et des transports », lit-on dans le communiqué.

Le président Tebboune « écoutera également un exposé qui sera présenté par le Médiateur de la République sur les projets

d'investissement en suspens », a ajouté la même source. Au-delà du fond de cette réunion, le recours au système de réunion par visioconférence est dicté par l'évolution de la situation épidémiologique. Et en conséquence, à la nécessité de respecter les mesures sanitaires portant lutte contre la Covid-19. Là les services protocolaires de la présidence de la République donnent l'exemple en la matière.

R. N.

SAHARA OCCIDENTAL

L'APLS cible les forces de l'occupation marocaine dans les secteurs de Haouza, d'El forsia et d'Ousserd

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des sites des soldats de l'occupation marocaine dans les secteurs de Haouza, d'El Forsia et d'Ousserd, a indiqué un communiqué militaire n 443 du ministère sahraoui de la Défense.

Rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le communiqué souligne que "des détachements avancés de l'APLS ont ciblé des sites des soldats de l'occupation dans les régions de Sahbe El Chedida dans le secteur d'El Forsia".

Selon le communiqué, " des détachements avancés de l'armée sahraouie ont bombardé les retranchements des forces d'occupation dans la région de Kelb El Ness dans le secteur d'Ousserd, tandis que d'autres détachements ont concentré leur

bombardement sur les sites des forces d'occupation dans la région de Fedret El Tamat dans le secteur de Haouza".

Des détachements avancés des unités de l'APLS avaient, auparavant, concentré leurs attaques, vendredi, ciblant les sites des forces de l'occupation marocaine dans le secteur de Haouza et dans les régions de Fedret El Ach et de Ross Dirt.

Les attaques de l'APLS contre l'armée d'occupation marocaine se poursuivent depuis la reprise de la lutte armée, le 13 novembre 2020, en riposte à la flagrante violation marocaine de l'accord de cessez-le-feu, d'autant que les forces d'occupation ont subi des pertes humaines et matérielles considérables le long du mur "de la honte".

R. I.

RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr

SOUS-RIRE

Covid - 19 :
Contaminations en cascade



RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : redaction_courrier@yahoo.fr